



**CULTURE**  
Michel Drucker est décoré  
de l'Ordre national du Québec  
Page B 8



**LE MONDE**  
Israël construit une barrière  
à sa frontière avec l'Égypte  
Page B 5

# ÉCONOMIE

## Scotia achète Patrimoine Dundee pour 2,3 milliards

GÉRARD BÉRUBÉ

Le plus grand réseau indépendant de conseillers financiers au Canada passera dans le giron bancaire. La Banque Scotia veut effectuer une importante percée dans l'univers des fonds d'investissement en déposant une offre de 2,3 milliards visant l'acquisition des actions non détenues dans Patrimoine Dundee.

Les actionnaires de Patrimoine Dundee se font offrir l'équivalent de 21 \$ par action, ce qui accole à Patrimoine Dundee une valeur marchande de 3,2 milliards. La Scotia offre 0,2497 action ordinaire de la Banque Scotia et, au gré de chaque actionnaire, 5 \$ en espèces ou 0,2 action privilégiée au taux révisé sur cinq ans de 3,7 % d'une valeur de 25 \$, pour chaque action ordinaire de Patrimoine Dundee. «*Avant la conclusion de l'opération, les actionnaires de Patrimoine Dundee recevront également une distribution spéciale en espèces de 2 \$ par action, ainsi qu'une participation dans Marchés financiers Dundee, représentant une valeur approximative de 50 ¢ par action de Patrimoine Dundee, que celle-ci distribuera à ses actionnaires en lien avec l'opération. Le coût approximatif de l'opération se chiffre à 2,3 milliards pour la Banque Scotia et représente la part des actions ordinaires qu'elle ne détient pas déjà*», a précisé l'institution dans son communiqué.

**L'industrie vit une phase de consolidation depuis quelques années déjà**

«*La acquisition de Patrimoine Dundee démontre notre solide attachement à accroître notre présence dans les services de gestion du patrimoine au Canada et s'inscrit dans notre stratégie mondiale dans ce domaine*», a déclaré Rick Waugh, président et chef

Au terme de l'entente conclue avec la société mère et principal actionnaire, Dundee Corporation, la Scotia retiendra environ 67 % de Patrimoine Dundee, qui abrite notamment la famille de fonds Dynamique et dont l'actif sous administration atteint 78,5 milliards. La banque prévoit se porter acquéreur des actions restantes.

«*La acquisition de Patrimoine Dundee démontre notre solide attachement à accroître notre présence dans les services de gestion du patrimoine au Canada et s'inscrit dans notre stratégie mondiale dans ce domaine*», a déclaré Rick Waugh, président et chef

VOIR PAGE B 3: SCOTIA



IVAN MILUTINOVI REUTERS

Les enchères de spectre sans fil

## Le Canada s'ouvrirait aux étrangers

FRANÇOIS DESJARDINS

La prochaine mise aux enchères de spectre pour les compagnies de sans-fil aura lieu d'ici la fin 2012, a annoncé hier le ministre fédéral de l'Industrie dans un discours tout en faisant référence, lors d'un point de presse, à l'ordre que devraient prendre les événements si le gouvernement Harper décidait d'ouvrir le secteur aux sociétés étrangères.

Après une vente aux enchères qui a permis à Ottawa de vendre près de 300 licences pour 4,2 milliards en 2008, voilà que la nouvelle série promet d'être, elle aussi, très courue. La bande de 700 MHz qui sera offerte est tenue en haute estime, car les ondes en question peuvent voyager plus loin et traverser facilement murs et bâtiments.

Ces enchères surviendront dans un contexte où la popularité grandissante des téléphones intelligents — ces iPhone, appareils Android et BlackBerry qui permettent de naviguer en permanence — se traduit par un achalandage sur plus en plus grand sur les réseaux sans fil.

Dans son allocution devant la section canadienne de l'Institut international de communications, le ministre Tony Clement a notamment annoncé que les droits aux titulaires de licences avaient été gelés au taux actuel.

En réponse aux questions des journalistes lors d'un point de presse, il a ajouté que si son gouvernement venait à modifier les règles sur la propriété étrangère dans le secteur des télécommunications, il «*faudrait que ça soit avant les enchères*». Selon l'agence Bloomberg, une des agences qui étaient sur place, il a dit que cet ordre des choses permettrait alors aux compagnies participantes de savoir

VOIR PAGE B 3: CANADA

## Desjardins prévoit une croissance plus soutenue

ÉRIC DESROSNIERS

Le récent passage à vide de l'économie québécoise devrait céder la place à une croissance «plus soutenue» en fin d'année et l'année prochaine, prévoit le Mouvement Desjardins.

Le Québec a été l'une des régions les plus affectées au Canada par la détérioration des conditions économiques au troisième trimestre, observent les économistes de Desjardins dans la dernière version de leurs prévisions économiques et financières dévoilée hier. Il a notamment encaissé «un coup dur» en juillet avec un recul de 0,7 % de son produit intérieur brut (PIB). «*Il faut éviter de sombrer dans le pessimisme*», y ajoute-t-on toutefois. «*Ce passage moins convaincant devrait être de courte durée et il devrait faire place à une progression plus soutenue par la suite*».

L'équipe des Etudes économiques du Mouvement Desjardins continue ainsi de compter sur une croissance totale du PIB réel de 2,7 % cette année et 2,3 % l'an prochain. «*Les dépenses des ménages semblent d'ailleurs reprendre des forces*», observe-t-on notamment. «*La hausse de la taxe de vente du Québec (TVQ), qui passera de 7,5 % à 8,5 % le 1<sup>er</sup> janvier 2011, incitera les ménages à devancer leurs achats importants*». Le ralentissement de la construction immobilière se révèle, quant à lui, relativement modéré, et ne semble que vouloir ramener le nombre de ventes de maison à la moyenne des cinq dernières années.

Ces taux de croissance au Québec seront moins élevés que les taux de 3,4 % et 2,5 % prévus respectivement en 2010 et 2011 en Ontario, ou même que les 3 % et 2,4 % de la moyenne canadienne. Mais il faut se rappeler que la récession y

VOIR PAGE B 3: DESJARDINS

## Irlande: décryptage d'une crise qui a fait trembler la zone euro

Dublin a dû se résoudre, sous la contrainte des marchés financiers, à demander l'aide de l'Union européenne. Celle-ci s'est empressée d'accepter pour «pour sauvegarder la stabilité financière dans l'Union et la zone euro», selon les termes du communiqué des ministres des Finances des Vingt-sept publié dimanche soir. Aucune somme précise n'est encore avancée, mais les fonds prêtés à l'Irlande devraient se situer entre 85 et 110 milliards d'euros, selon les estimations de Barclays Capital. Plusieurs prêteurs sont sur les rangs: le Fonds euro-

péen de stabilisation financière (FESF), autorisé à emprunter jusqu'à 440 milliards d'euros sur les marchés avec la garantie des États de la zone euro, le Mécanisme européen de stabilité financière (MESF), qui permet à la Commission de lever jusqu'à 60 milliards sur les marchés avec la garantie du budget communautaire, la Grande-Bretagne et la Suède (qui a déjà prêté à la Lettonie et à l'Irlande) disposées à accorder des prêts bilatéraux et, enfin, le Fonds monétaire international (FMI). Une analyse de Jean Quatremer.

### Pourquoi l'Union doit-elle intervenir?

**B**ruelles — À la différence de la Grèce, sauvée in extremis en mai dernier par l'intervention des Européens et du FMI, l'Irlande n'a pas de problème de liquidités, ses besoins de financement étant assurés jusqu'en juin 2011. Autrement dit, elle est parfaitement solvable et ses comptes publics sont sous contrôle. Le gouvernement conservateur de Brian Cowen ayant déjà adopté depuis 2009 une vigou-

se politique de rigueur qui n'a rien à envier à celle imposée à Athènes par l'Union et le FMI. Ainsi, le plan que va adopter aujourd'hui Dublin prévoit une économie de 15 milliards d'euros en quatre ans, soit 10 % du PIB irlandais.

Le problème irlandais est, pour l'essentiel, bancaire: lorsque la bulle immobilière a éclaté, les banques n'ont dû leur survie qu'à la garantie accordée par l'État à la dette bancaire (dépôt des particuliers et prêts des investisseurs, soit autour

de 250 % du PIB...). En outre, il a fallu recapitaliser, soit 50 milliards d'euros, et cantonner 80 milliards d'euros d'actifs toxiques dans une «bad bank», la NAMA. Une facture qui a fait plonger le déficit public irlandais à — 32 % du PIB. Cela étant, il s'agit d'une dépense imputée sur une année qui ne se répétera pas et la dette publique (99 % du PIB) reste soutenable.

VOIR PAGE B 3: IRLANDE



LE MARCHÉ BOURSIER

Table A: Market data for various stocks including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table B: Market data for various stocks including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table C: Market data for various stocks including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table D: Market data for various stocks including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table E: Market data for various stocks including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table F: Market data for various stocks including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table G: Market data for various stocks including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table H: Market data for various stocks including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

TORONTO NEW YORK

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a à f différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p = actions privilégiées dont des règlements spéciaux; pr = actions privilégiées; r = actions assujetties dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capital-action; v = dividende variable; w = bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

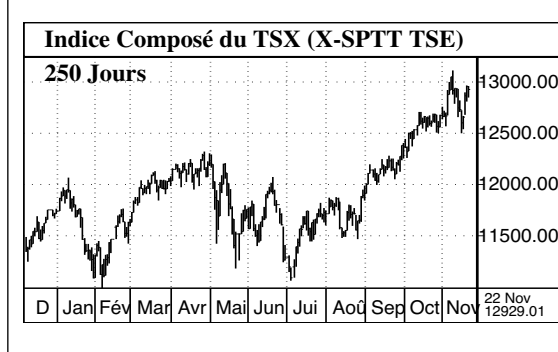
12 929,01 DOLLAR 1 \$ canadien 98,28 ¢us

11 178,58 DOLLAR OR à New York 1357,80 \$us

LES DEVISES

Table of exchange rates for various currencies including Euro, British Pound, Japanese Yen, etc.

COUP D'ŒIL



Indice Composé du TSX (X-SPTT TSE) 2500.00 1500.00 1000.00

La Bourse de Toronto

Table of S&P TSX Composite and various market indices like S&P TX20 Smallcap, S&P TX40 MidCap, etc.

Canadian Venture

Table of S&P TSX Venture indices including 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Le Marché Américain

Table of US market indices including 30 Industrielles, 20 Transports, etc.

Les plus actifs de Toronto

Table of top active stocks in Toronto including POTASH ONE INC, SHARES S&P TSX, etc.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of top active stocks in Canadian Venture including QUETZAL ENERGY, PASPORT POTASH, etc.

Dans le Feu de l'Action

L'émission boursière Première Web télé en direct en semaine à 11h30. 100% gratuit seulement sur www.decisionplus.com en reprise 24/7

INDICES QUÉBÉC

Table of Quebec market indices for 22 novembre 2010, including Fermeture, Variation journalière, etc.

MANÈGE EN FOND AMÉRICAIN

Table of US market indices including AGF Matr LP, BMO, BMO, etc.

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'ITREC.

# ÉCONOMIE

## CANADA

SUITE DE LA PAGE B 1

«comment les enchères vont fonctionner» et «ce que sera leur source de capital».

La question de la propriété étrangère va faire couler de l'encre plus tard cette semaine puisque le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, qui s'oppose à l'ouverture du secteur aux compagnies étrangères, entend rencontrer des députés et sénateurs pour faire valoir son point de vue.

La limite de propriété étrangère dans une société canadienne de télécommunications ou de radio-diffusion est de 20 %. Ottawa étudie plusieurs options portant sur le relèvement de ce seuil.

### Libération des ondes

La vente du bloc de 700 MHz, qui est dans l'air depuis plus de deux ans, est rendue possible par le fait que les réseaux de télédiffusion vont passer du mode analogique au mode numérique. Des consultations auront lieu bientôt afin d'aborder certaines questions liées à la concurrence et au processus de mise aux enchères.

Une deuxième série de consultations en 2011 vont porter sur la mise aux enchères d'un bloc de 2500 MHz, mais dont la date n'est pas arrêtée. «Ces consultations visent à préparer le terrain pour la mise en place d'un spectre de radiofréquences suffisant pour servir les réseaux sans fil à large bande de dernières générations», a dit M. Clement.

Lors d'un entretien, un haut dirigeant de Bell, Mirko Bibic, a dit que la compagnie apprécie le fait d'avoir une date et la décision d'Ottawa de gérer les droits.

Lors des enchères de 2008, qui ont récolté 4,2 milliards alors qu'on ne s'attendait qu'à 1,5 milliard, le gouvernement avait réservé 40 % du spectre aux «nouveaux joueurs», comme Vidéotron, Public Mobile et WIND Mobile (Globalive).

Globalive avait toutefois semé la controverse, car son démarrage a reçu l'appui financier du géant égyptien Orascom. L'affaire a fait l'objet d'un débat devant le CRTC, dont l'avis défavorable concernant cette situation a été renversé par le ministre Clement.

Il y a deux semaines, le président de Québecor, Pierre Karl Peladeau, a écrit dans la *National Post* que le gouvernement Harper devait tenir compte des compagnies dont les moyens financiers sont moins grands que ceux des anciens monopoles comme Bell et Telus.

«Les règles des enchères doivent permettre aux nouveaux joueurs de prendre pied de manière durable sur le marché du sans-fil», a écrit M. Peladeau. Selon un porte-parole, Serge Sasseville, il pourrait s'agir, par exemple, d'un plafond dont les modalités restent à déterminer. Aussi, Québecor croit que les deux enchères devraient être combinées.

Le Devoir

## DESJARDINS

SUITE DE LA PAGE B 1

a aussi été nettement moins dure qu'ailleurs au pays, le Québec ayant affiché un recul de seulement 0,3 % en 2009, contre 3,4 % en Ontario et 2,5 % dans l'ensemble du Canada.

Le contexte économique mondial s'annonce encore bien morose. La reprise économique aux États-Unis restera modeste (2,7 % en 2010 et 2,4 % en 2011) avec une cadence d'embauches trop faible pour faire reculer le chômage, des revenus qui stagnent et des consommateurs qui ont toujours le moral dans les talons. La situation s'annonce encore moins brillante en Europe (1,6 % en 2010 et 1,4 % en 2011) en dépit d'un début d'année fracassant. L'économie chinoise devra continuer d'être vigoureuse (9,6 % en 2010 et 8,8 % en 2011), bien que l'on continue d'y craindre une flambée de l'inflation et l'éclatement de bulle spéculative.

La force du huard et la mollesse de la reprise américaine continueront de peser lourdement sur les exportations au Canada. «Plusieurs composantes de la demande intérieure montrent aussi des signes d'essoufflement», note-t-on. Parmi elles, on note: le ralentissement du marché immobilier, la fin des programmes de relance économique des gouvernements, ainsi qu'un marché du travail qui, «après avoir récupéré entièrement les emplois perdus durant la récession, a de la difficulté à passer à l'étape suivante, soit la création de poste qui amènerait l'emploi à un niveau significativement supérieur à celui observé avant la récession».

### Portrait plus sombre de la Scotia

Ce portrait de la situation au Canada et dans le reste du monde est relativement semblable à celui que dressent actuellement la Banque du Canada ou encore le Fonds monétaire international (FMI).

Il se démarque toutefois des prévisions pour le Québec et l'Ontario dévoilées la semaine dernière par les économistes de la Banque Scotia. Estimant, eux aussi, que les deux provinces manufacturières allaient continuer de faire les frais d'un huard trop fort et de clients américains trop faibles, ces économistes prédisent une croissance de seulement 1,9 % l'an prochain au Québec (contre 2,3 % chez Desjardins) et 2 % en Ontario (contre 2,5 % chez Desjardins). En guise de comparaison, leurs prévisions pour la Colombie-Britannique et l'Alberta pour la même année sont respectivement de 2,8 % et 3,5 %.

«Le secteur manufacturier du centre du Canada ne reculera pas, mais il demeurera là où il est, alors que, dans l'ouest du Canada, nous verrons davantage de croissance des exportations grâce à l'énergie et aux minéraux, et aussi pas mal d'investissement», a déclaré la semaine dernière à La Presse canadienne, l'économiste de la Banque Scotia, Alex Koustas, décrivant un phénomène ressemblant beaucoup à la situation qui prévalait avant l'éclatement de la crise.

Le Devoir

ANALYSE

# Le défi du Portugal: éviter le recours à un plan de sauvetage

ANDREI KHALIP

Lisbonne — Le Portugal ne dispose que de quelques mois pour rassurer les marchés et ainsi éviter de devenir le prochain pays de la zone euro à recourir à un plan de sauvetage, mais à la lueur de ses perspectives budgétaires et économiques, la tâche sera très compliquée.

Au contraire de l'Irlande ou de la Grèce, qui s'est vu octroyer en mai un plan de soutien de 110 milliards d'euros, le Portugal présente un déficit et une dette gérables, ne connaît pas de crise de son secteur bancaire ni de bulle immobilière. Cette relative solidité est susceptible de donner du temps au gouvernement portugais pour convaincre les marchés qu'il peut assainir ses comptes.

Mais, c'est là le nœud du problème, le Portugal bataille pour atteindre ses objectifs budgétaires de 2010 et s'il échoue, le coût de sa dette devrait atteindre un niveau insupportable alors qu'arrive à échéance en avril et juin un total de 9,46 milliards d'euros d'emprunts obligataires.

Le lancement d'une procédure de sauvetage de l'Irlande a conduit les investisseurs à regarder de plus près les prochaines victimes potentielles de la crise financière, l'Espagne et le Portugal.

Le premier ministre portugais, José Socrates, a réaffirmé hier que son pays n'avait pas besoin d'aide, mais l'écart de rendement entre les emprunts portugais à dix ans et les Bunds allemands, qui était de 417 points de base hier, montre que Lisbonne dans la ligne de mire des investisseurs.

«Le Portugal pourrait être le prochain et ses finances publiques sont sous une forte pression», observe Diego Iscarro, économiste chez IHS-Global Insight. «Atteindre l'objectif de déficit budgétaire de 7,3 % réduirait le risque de recours au Fonds européen de stabilité [financière], ajoute-t-il. Toutefois, si le déficit est supérieur à l'objectif et que l'économie s'affaiblit, la pression des marchés sur le Portugal va s'accroître. Ils ont un gros remboursement obligatoire en avril, donc il est possible qu'au premier trimestre ils soient obligés d'aller demander de l'aide.»

Le plan de consolidation budgétaire a pour l'heure déçu. Le déficit du secteur public s'est accru de 2 % sur les neuf premiers mois de l'année, mais le gouvernement continue de viser un objectif de déficit budgétaire total de 7,3 % contre 9,3 % en 2009.

«Le principal problème du Portugal c'est qu'il ne semble pas en passe d'atteindre ses objectifs de consolidation. Si le gouvernement n'y arrive pas



José Socrates, premier ministre du Portugal

FETHI BELAID AGENCE FRANCE-PRESSE

cette année, cela pourrait être le déclencheur» d'une aide, estime Ralph Solveen, chez Commerzbank. «Les données de janvier [de la zone euro] pourraient être importantes [...], les marchés débattent alors plus en profondeur du pays, regarderont les prévisions de croissance faibles et les problèmes structurels dans l'économie et cela pourrait faire encore grimper les taux d'intérêt», prévient-il.

Le Portugal table sur une croissance de 1,3 % cette année, après avoir subi une contraction de 2,6 % de son PIB en 2009. Mais la consommation est déjà en berne et beaucoup d'économistes anticipent une nouvelle récession avec l'entrée en vigueur, en 2011, des hausses d'impôts et baisses de salaires décidées dans le cadre du plan d'aus-

terité. «La principale question est de savoir ce qui va se passer l'année prochaine quand l'austérité va vraiment commencer à se faire sentir», note Giada Giani, économiste chez Citi à Londres.

Le budget pour l'exercice 2011 inclut une baisse de 5 % des salaires des fonctionnaires, une hausse maximale de deux points de la TVA, à 23 %, ainsi que des coupes dans les dépenses.

S'il demande une aide à la zone euro, le Portugal aura sans doute besoin d'environ 45 milliards d'euros selon un analyste, qui prend en compte un besoin de refinancement d'obligations à taux fixe et le financement des futurs déficits budgétaires.

Reuters

## IRLANDE



SUITE DE LA PAGE B 1

Mais les marchés financiers ont commencé à craindre que l'Irlande soit incapable de faire face à ses remboursements. De peur de perdre leur mise, ils se sont mis à exiger une prime de risque de plus en plus importante avant de lui prêter de l'argent, lui interdisant en fait de se financer. Pour mettre l'Irlande à l'abri le temps que Dublin fasse le ménage dans ses finances publiques et son secteur bancaire, l'Union a été obligée d'intervenir, la cessation de paiement n'étant qu'une question de mois.

Il n'est cependant pas certain que l'argent soit décaissé, la garantie explicite de l'Union pouvant suffire à ramener le calme, comme le montre déjà la détente des taux d'intérêt de la dette irlandaise ainsi que la remontée de l'euro depuis mercredi dernier lorsqu'il est apparu que les Européens ne laisseraient pas tomber l'Irlande.

## SCOTIA

SUITE DE LA PAGE B 1

de la direction de la Banque Scotia. «Pour l'exercice 2010, la Banque Scotia devance toutes les banques canadiennes de l'annexe 1 au chapitre des ventes nettes totales générées par les Fonds Scotia, et Patrimoine Dundee est le groupe de gestion de patrimoine indépendant qui affiche les meilleures ventes et les meilleurs résultats sur le marché canadien.»

La Scotia estime qu'au terme de cette acquisition elle occupera le cinquième rang dans la liste des fournisseurs de fonds communs de placement au Canada, et deviendra la troisième banque du pays selon les résultats publiés par l'Institut des fonds d'investissement du Canada. «Une fois conclue, l'opé-

## Quelles seront les contreparties au plan d'aide?

C'est tout l'enjeu de la négociation qui a commencé jeudi, à Dublin, entre les experts de la Commission, de la Banque centrale européenne et du FMI et le gouvernement irlandais. Sur le plan budgétaire, on ne voit pas très bien ce qu'ils pourraient exiger de plus. D'autant que l'Irlande a exclu d'augmenter son impôt sur les sociétés, l'un des plus bas d'Europe, en dépit des pressions de ses partenaires, la France et l'Allemagne au premier rang.

Tout l'effort irlandais devrait donc porter sur la réorganisation en profondeur du secteur bancaire. Il s'agit de «faire en sorte que le système bancaire soit viable et dégraissé», a ainsi expliqué Brian Lenihan, le ministre des Finances irlandais. Certains, en Europe, pensent qu'il faudra aller jusqu'à une nationalisation des banques, ce qui permettrait au moins de «faire prendre une

tôle» aux actionnaires. Mais leurs actions ne valent déjà plus grand-chose.

La vraie contrepartie à ce plan d'aide serait, en fait, une restructuration de la dette bancaire, seul moyen de faire supporter une partie des pertes à ceux qui ont prêté de l'argent aux banques et qui sont donc aussi responsables de l'emballlement bancaire irlandais. À Bercy, on fait valoir que cette dette étant couverte par la garantie de l'État, cela reviendrait en réalité à restructurer la dette publique. «Et si on commence à jouer avec la dette publique, on prend le risque de la panique et de la contagion», souligne un haut fonctionnaire. Bref, l'Union va sans doute devoir endosser le choix du gouvernement Cowen de sauver sans contrepartie ses banques, pour le plus grand bonheur des détenteurs internationaux d'obligations bancaires...

## Y a-t-il un risque de contagion?

Après la Grèce et l'Irlande, le Portugal, l'Espagne, voire l'Italie et la France? C'est la grande peur de la zone euro, de l'Union, mais aussi des États-Unis qui ont demandé, la semaine dernière, aux Européens d'agir «très, très vite». Ce n'est pas un hasard si la péninsule ibérique a fait pression sur l'Irlande pour qu'elle demande l'aide de l'Union, afin de ne pas être emportée à son tour par la panique des marchés.

Pourtant, le Portugal n'est pas dans la même situation que l'Irlande ou la Grèce: ses banques sont saines et bien contrôlées et il multiplie les efforts budgétaires pour ramener son déficit public dans des limites acceptables. De même, l'Es-

pagne a adopté une politique d'austérité convaincante qui lui a permis de ne plus être mis dans le même wagon que le Portugal. Elle a aussi entrepris une restructuration de son secteur bancaire touché de plein fouet par l'explosion de la bulle immobilière. Mais la nervosité des marchés est telle que tout est possible. Cela étant, l'argent disponible dans les différents fonds européens est amplement suffisant pour faire face aux besoins de financement de tous les pays de la périphérie de la zone euro pendant trois ans, ce qui devrait suffire à calmer l'angoisse des investisseurs.

Libération

ration viendra immédiatement augmenter la présence de la Banque dans le créneau des conseillers indépendants et renforcer l'appui aux ventes et aux produits dans tout le réseau de succursales», a-t-elle ajouté.

La transaction annoncée hier n'est qu'une suite d'une longue période de consolidation dans l'industrie de la gestion du patrimoine. La Scotia avait pris une première participation, de 18 %, dans Patrimoine Dundee en septembre 2007, pour 348 millions. Elle achetait dans un même élan la Banque Dundee, au prix de 260 millions. Quelques mois plus tôt, la Financière Manuvie avait doublé sa présence dans le domaine spécialisé de la gestion financière avec l'acquisition de Berkshire. Berkshire était alors présenté comme

étant l'un des derniers grands réseaux de conseillers financiers indépendants au Canada.

Peu avant, cette industrie s'était concentrée sous l'action de deux grands consolidateurs. Soit Patrimoine Dundee, qui avait avalé une grosse bouchée en novembre 2003 en mettant la main sur la québécoise Partenaires Cartier. Et Investissement CI Fund, qui a procédé à l'achat du réseau Assante en août 2003.

Puis en octobre 2008, la Scotia annonçait l'acquisition de la participation de 37,6 % de la Financière Sun Life dans CI, pour une contrepartie de 2,3 milliards.

Le Devoir

## ÉCONOMIE

E N B R E F

## L'indice de l'habitation de Desjardins en hausse

L'indice de l'habitation Desjardins a enregistré une hausse de 1,5 % en octobre, grâce à la réduction des taux hypothécaires. Il s'agit d'une deuxième progression de suite pour cet indicateur. Desjardins prévient cependant qu'il faut éviter de conclure trop rapidement à une reprise durable du secteur résidentiel. La coopérative financière explique que le marché de la revente et celui de la construction neuve semblent se stabiliser après une période d'effervescence. Les prix continueront vraisemblablement à monter pendant quelque temps puisque le nombre de maisons à vendre demeure faible. Desjardins souligne cependant que la conjoncture économique demeure favorable au marché résidentiel, puisque le taux de chômage a baissé et que le coût des emprunts demeure près de son plancher historique. — *La Presse canadienne*

## Potash One passera dans le giron de l'allemande K+S

Vancouver — La société minière canadienne Potash One a accepté hier d'être rachetée par l'Allemande K+S Aktiengesellschaft pour 434 millions. On ne sait pas encore si cette acquisition devra recevoir le feu vert d'Industrie Canada, qui vient de rejeter l'acquisition de Potash Corp par BHP Billiton. Potash One est toutefois beaucoup plus petite que Potash Corp, ce qui pourrait faciliter les choses. La demande en potasse, qui sert entre autres à fabriquer de l'engrais, a connu une augmentation fulgurante en raison de la croissance démographique et de la reprise économique. — *La Presse canadienne*

## Moody's achète la société CSI

New York — La firme de notation Moody's achète CSI Global Education, une firme canadienne spécialisée dans la formation et la certification des professionnels de l'industrie financière. La valeur de la transaction est d'environ 155 millions. CSI offre entre autres les cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada, que tous les courtiers en valeurs mobilières sont tenus de suivre. Elle offre aussi 170 autres cours sur la gestion de patrimoine, l'assurance et les services bancaires commerciaux. Le siège social de CSI demeurera au Canada et la société conservera sa raison sociale. CSI appartenait jusqu'à maintenant au conglomérat Onex. — *La Presse canadienne*

## Poursuite de 1 milliard contre Shoppers Drug Mart

Toronto — Shoppers Drug Mart, qui exploite au Québec les pharmacies de la chaîne Pharmaprix, a annoncé hier faire face à une poursuite de 1 milliard intentée par deux de ses propriétaires associés, qui accusent l'entreprise torontoise de violation de contrat. Shoppers n'a dévoilé que peu de détails au sujet de cette poursuite, se bornant à dire que les plaignants, qui souhaitent que leur démarche obtienne le statut de poursuite en recours collectif, lui reprochent d'avoir gardé davantage d'argent ou de profits que ne le permettait le contrat signé par les parties. Au début du mois d'octobre, Shoppers comptait 1181 magasins exploités par des propriétaires associés. — *La Presse canadienne*

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

## AVIS PUBLIC

Rosemont  
La Petite-Patrie  
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-279-28

**AVIS** est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance tenue le 11 novembre 2010 le projet de Règlement numéro **01-279-28** modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279).

Une assemblée publique de consultation sera tenue concernant ce projet de règlement le **1<sup>er</sup> décembre 2010, à 19 h**, au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage (salle Jean-Drapeau), en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

En résumé, ce projet de règlement vise à modifier différentes dispositions du Règlement d'urbanisme portant principalement sur le développement durable, les constructions hors toit, les secteurs significatifs, les logements en sous-sol, la plantation, l'entretien et l'abattage des arbres, les cours anglaises, l'affichage sur la Plaza Saint-Hubert et dans le Technopôle Angus, le stationnement, les PIA et les dispositions pénales.

Ce projet de règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ainsi que des dispositions non susceptibles d'approbation référendaire. Il comprend des dispositions s'appliquant dans des zones particulières ainsi que des dispositions s'appliquant sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Ces dispositions sont résumées ci-dessous :

**Dispositions susceptibles d'approbation référendaire et s'appliquant dans des zones particulières. Ces dispositions sont contenues aux articles 23 à 42, 46, 58, 60, 61, 74, 75, 84, 85 et 89. Elles visent à :**

**Articles 23 à 27 :** Corriger le nombre d'unités de logement pour les catégories H.5, H.6 et H.7, car il y avait une incohérence entre celles-ci. Remplacer l'usage maison de retraite par résidence collective dans les catégories d'usages résidentiels H.4, H.5, H.6 et H.7. Cet article vise toutes les zones où l'usage habitation de catégorie H.4, H.5, H.6 et H.7 est autorisé. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Articles 28 et 29 :** Intégrer des normes sur l'aménagement de logements en sous-sol afin d'assurer une meilleure qualité de vie aux résidents de ce type de logement. Cet article vise toutes les zones où l'usage habitation est autorisé. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Article 30 :** Assouplir les modalités d'installation d'un endroit pour servir de la nourriture à l'intérieur d'une épicerie ou d'un traiteur en enlevant la notion de table, tout en conservant le nombre de chaises maximal. Cet article vise toutes les zones où l'usage commercial est autorisé. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Articles 31 et 32 :** Préciser que les usages complémentaires de la famille équipements collectifs et institutionnels sont autorisés dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage commercial C.1 (1), en respectant la classe d'occupation. Remplacer l'usage maison de retraite par résidence collective dans la liste des usages conditionnels, dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage commercial, C.1 (1). Cet article vise les zones 0021, 0024, 0138, 0256, 0305, 0365, 0373, 0377, 0492, 0569, 0570, 0623, 0636, 0637 et 0671.

**Article 33 :** Préciser que les usages complémentaires de la famille équipements collectifs et institutionnels sont autorisés dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage commercial C.1 (2), en respectant la classe d'occupation. Cet article vise les zones 0006, 0023, 0038, 0258, 0262, 0627, 0657, 0684 et 0681.

**Article 34 :** Préciser que les usages complémentaires de la famille équipements collectifs et institutionnels sont autorisés dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage commercial C.2, en respectant la classe d'occupation. Cet article vise les zones 0001, 0003, 0008, 0036, 0043, 0046, 0058, 0060, 0061, 0066, 0075, 0077, 0086, 0089, 0091, 0092, 0098, 0099, 0111, 0119, 0130, 0142, 0144, 0151, 0159, 0167, 0175, 0182, 0184, 0197, 0200, 0202, 0211, 0219, 0230, 0235, 0239, 0240, 0241, 0246, 0249, 0279, 0291, 0294, 0301, 0307, 0310, 0311, 0319, 0323, 0324, 0325, 0332, 0334, 0337, 0340, 0344, 0346, 0351, 0353, 0354, 0363, 0402, 0405, 0406, 0410, 0423, 0428, 0433, 0455, 0473, 0496, 0506, 0514, 0518, 0522, 0528, 0542, 0554, 0559, 0566, 0594, 0619, 0631, 0637, 0652, 0655, 0665, 0668, 0680, 0682, 0688, 0693, 0694, 0696 et 0709.

**Article 35 :** Préciser que les usages complémentaires de la famille équipements collectifs et institutionnels sont autorisés dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage commercial C.3 (8), en respectant la classe d'occupation. Cet article vise les zones 0026 et 0034.

**Article 36 :** Préciser que les usages complémentaires de la famille équipements collectifs et institutionnels sont autorisés dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage commercial C.3 (10), en respectant la classe d'occupation. Cet article vise les zones 0101 et 0105.

**Article 37 :** Préciser que les usages complémentaires de la famille équipements collectifs et institutionnels sont autorisés dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage commercial C.4, en respectant la classe d'occupation. Cet article vise les zones 0002, 0007, 0011, 0013, 0014, 0020, 0032, 0035, 0037, 0040, 0044, 0050, 0064, 0073, 0093, 0096, 0106, 0116, 0127, 0133, 0137, 0141, 0147, 0152, 0161, 0171, 0187, 0189, 0193, 0195, 0201, 0209, 0220, 0223, 0224, 0233, 0267, 0282, 0326, 0358, 0362, 0407, 0415, 0430, 0440, 0444, 0453, 0470, 0498, 0503, 0511, 0613, 0662, 0666, 0677, 0679, 0670, 0678, 0690 et 0708.

**Article 38 :** Préciser que les usages complémentaires de la famille équipements collectifs et institutionnels sont autorisés dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage commercial C.5, en respectant la classe d'occupation. Cet article vise les zones 0043 et 0111.

**Article 39 :** Préciser que les usages complémentaires de la famille équipements collectifs et institutionnels sont autorisés dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage commercial C.6, en respectant la classe d'occupation. Cet article vise les zones 0035, 0337, 0351 et 0354.

**Article 40 :** Remplacer l'usage maison de retraite par résidence collective dans la liste des usages spécifiques de la catégorie d'usage équipements culturels, d'hébergement et de santé E.5 (2). Cet article vise les zones 0083, 0174, 0183, 0185, 0382, 0425, 0465, 0491, 0497, 0556, 0601, 0612, 0614 et 0723.

**Article 41 :** Exclure l'usage centre de services de santé et de services sociaux dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage équipements culturels, d'hébergement et de santé E.5 (3). Cet article vise les zones 0140, 0145, 0422, 0456, 0508, 0558, 0595, 0608, 0621 et 0651.

**Article 42 :** Exclure l'usage parc de stationnement commercial comme usage complémentaire dans un secteur où est autorisée la catégorie d'usage équipements culturels, d'hébergement et de santé E.5 (3). Cet article vise les zones 0140, 0145, 0422, 0456, 0508, 0558, 0595, 0608, 0621 et 0651.

**Article 46 :** Assouplir les modalités d'installation d'un endroit pour servir de la nourriture dans une cour avant d'un commerce en enlevant la notion de table, tout en conservant le nombre de chaises maximales et abroger les dimensions autorisées pour un cabinet hors sol. Toutes les zones de l'arrondissement sont touchées par cet article, sauf celles où est autorisée l'usage E.1, soient 0018, 0045, 0051, 0080, 0114, 0117, 0148, 0156, 0217, 0225, 0247, 0250, 0268, 0292, 0388, 0390, 0401, 0452, 0486, 0501, 0531, 0544, 0547, 0561, 0597, 0598, 0611, 0618, 0622, 0625, 0629, 0641, 0642, 0697, 0716, 0717, 0718, 0719, 0720, 0721 et 0722.

**Article 58 :** Réduire le nombre d'unités de stationnement minimal à 1 unité pour les bâtiments de 3 logements et moins, réduire le nombre maximal à 1 unité par logement pour l'ensemble des catégories résidentielles et remplacer l'usage maison de retraite par résidence collective. Cet article vise toutes les zones où l'usage habitation est autorisé. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Article 60 :** Obliger que toutes les unités de stationnement exigées soient localisées à l'intérieur du bâtiment pour les catégories d'usages résidentiels H.5, H.6 et H.7. Cet article vise toutes les zones où l'usage habitation de catégorie H.5, H.6 et H.7 est autorisé. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Article 61 :** Réduire la superficie des aires de stationnement autorisées en cour avant et limiter cette autorisation au secteur où est autorisée une catégorie de la famille équipements collectifs et institutionnels. Cet article vise toutes les zones où l'usage commercial est autorisé, sauf l'usage C.1, ainsi que les usages industriels et les équipements collectifs et institutionnels. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Article 74 :** Augmenter, pour un bâtiment comprenant 9 logements et plus, le ratio d'unités de stationnement de vélo exigé. Cet article vise toutes les zones où l'usage habitation de catégorie H.5, H.6 et H.7 est autorisé. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Article 75 :** Abroger l'activité communautaire et socioculturelle comme usage de remplacement à un usage dérogatoire en secteur d'habitation. Cet article vise toutes les zones où l'usage habitation est autorisé. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Article 84 :** Préciser que seuls les usages industriels de la catégorie L.2 sont autorisés dans la zone 0533. Cet article vise la zone 0533, soit le Technopôle Angus.

**Article 85 :** Exclure l'usage centre de services de santé et de services sociaux dans la zone 0533, puisqu'il s'agit des bureaux administratifs et que cet usage est déjà autorisé. Cet article vise la zone 0533, soit le Technopôle Angus.

**Article 89 :** Les plans en annexe du Règlement d'urbanisme ont été modifiés afin de :

- Agrandir la zone 0114, soit le parc Saint-Édouard, à même la zone 0661, afin d'intégrer le bâtiment municipal situé au 6777, rue Saint-André. Cette modification vise la zone 0661.

- Créer une nouvelle zone pour le parc Raymond-Lévesque, situé à l'intersection de la 23e Avenue et de la rue Saint-Zotique Est, à même les zones 0347 et 0385. Cette modification vise les zones 0347 et 0385.

- Modifier les usages autorisés dans les zones 0423 et 0455, afin de réduire l'intensité des usages industriels autorisés. Cette modification vise les zones 0423 et 0455.

**Dispositions susceptibles d'approbation référendaire et s'appliquant sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement. Ces dispositions sont contenues aux articles 2, 3, 5 à 9, 13, 22, 43, 44, 47, 50 à 52, 57, 59, 62 à 73, 76 et 77. Elles visent à :**

**Article 2 :** Modifier les dispositions générales relatives au calcul de la hauteur, afin de permettre l'introduction de loggias à l'intérieur de la hauteur minimale. Préciser que le niveau du rez-de-chaussée doit être approuvé conformément au titre VIII du Règlement d'urbanisme.

**Article 3 :** Modifier les normes relatives aux constructions hors toit, afin d'assurer que de telles constructions, incluant un équipement mécanique et une terrasse, sont installées

avec un retrait par rapport à la façade du bâtiment. Permettre l'intégration d'espaces de rangement et d'équipement mécanique à l'intérieur de construction hors toit et considérer la limite de plan de toit, lorsqu'il y a une loggia, pour le calcul des retraits.

**Articles 5 et 6 :** Préciser que la superficie de plancher d'une dépendance de plus de 15 m<sup>2</sup> est considérée dans le calcul de la densité et du taux d'implantation.

**Article 7 :** Éliminer la notion d'espace collectif intérieur dans la définition d'un espace libre, afin de favoriser les espaces extérieurs, privés ou collectifs.

**Article 8 :** Préciser qu'une variation de 15 cm est autorisée pour l'implantation d'un mur d'un bâtiment, lors des travaux de construction.

**Article 9 :** Préciser que les constructions hors toit respectant les retraits prescrits à l'article 22.1 ne sont pas considérées dans le calcul de la superficie de façade, eu égard à l'alignement de construction.

**Article 13 :** Préciser les équipements mécaniques pouvant être apparents en façade.

**Article 22 :** Spécifier qu'une entrée principale d'un établissement ne peut être partagée avec l'entrée principale d'un logement.

**Article 43 :** Abroger l'obligation de produire une étude d'impact sur la circulation pour les établissements commerciaux de 4 000 m<sup>2</sup> et plus, lors d'une demande d'usages conditionnels.

**Article 44 :** Abroger les critères d'évaluation d'un parc de stationnement privé, considérant qu'il n'est pas énuméré comme usage conditionnel dans aucune catégorie d'usages.

**Article 47 :** Obliger, pour les aires d'entreposage extérieures, un recouvrement de sol limitant le réchauffement de la température au sol.

Articles 50 et 51 : Prohiber les cours anglaises en cour avant.

**Article 52 :** Intégrer des normes sur les ventes-débaras, afin de les autoriser à 4 reprises dans l'année et afin d'éviter qu'une telle activité ne se transforme en activité commerciale et obliger l'intégration d'au moins 20% d'espace libre planté de végétaux, sauf sur les principales artères commerciales de l'arrondissement.

**Article 57 :** Obliger, pour les aires de chargement, un recouvrement de sol limitant le réchauffement de la température au sol.

**Article 59 :** Augmenter le territoire où les ratios de stationnement peuvent être réduits de 50 % en raison de la présence d'un métro, soit de 150 à 500 mètres. De plus, cette norme serait applicable pour les usages de la famille habitation.

**Article 62 :** Préciser que la partie intérieure d'une voie d'accès menant à une aire de stationnement intérieure est considérée dans le calcul de la pente maximale.

**Articles 63 et 64 :** Obliger, pour les aires de stationnement extérieures, un recouvrement de sol limitant le réchauffement de la température au sol.

**Articles 65 à 68 :** Simplifier les normes d'aménagement des espaces délimitant les aires de stationnement et obliger que ces espaces soient plantés de végétaux et prohiber l'utilisation de mur, muret ou clôture comme élément séparateur entre une aire de stationnement et la voie publique.

**Articles 69 à 72 :** Augmenter de 10 à 15 % la superficie de l'aire de stationnement qui doit être paysagée pour une aire de stationnement de plus de 10 unités, plutôt que de plus de 1 000 m<sup>2</sup> et réduire le calibre des plantations requises à hauteur minimale de 1,5 m.

**Article 73 :** Abroger les normes d'aménagement d'un parc de stationnement privé, comme usage conditionnel.

**Articles 76 et 77 :** Réduire de 75 % à 50 % la valeur d'un bâtiment pour déterminer la perte des droits acquis.

Dispositions qui ne sont pas soumises à l'approbation référendaire et s'appliquant dans des zones particulières. Ces dispositions sont contenues aux articles : 16, 20, 55, 78 à 80, 82, 86 et 89. Elles visent à :

**Article 16 :** Intégrer les caractéristiques des nouveaux secteurs significatifs à normes : Pie-IX et la partie résidentielle d'Angus et éliminer les secteurs qui ne sont pas représentés sur le territoire de l'arrondissement. Cet article vise les zones 0323, 0334, 0374, 0410, 0415, 0417, 0428, 0446, 0473, 0496, 0559, 0566, 0594, 0631, 0699, 0700, 0701, 0702, 0703, 0704, 0705, 0706, 0707, 0710, 0711, 0712, 0713, 0714 et 0715.

**Article 20 :** Assujettir à la procédure de PIA l'installation ou la modification d'enseigne sur un immeuble significatif. Cet article vise toutes les zones où un immeuble significatif est situé. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Article 55 :** Assouplir la méthode de calcul de la superficie de l'enseigne sur la Plaza Saint-Hubert, à cet effet chaque élément du message est mesuré individuellement, la méthode de mesure est assouplie pour ne comprendre que les surfaces occupées par le message. De plus, la modification permet de clarifier que l'enseigne ne peut déborder de l'espace maximum accordé pour le bandeau. Cet article vise les zones 0043 et 0052.

**Article 78 :** Inclure les projets de construction, de transformation ou de remplacement d'une caractéristique architecturale en façade pour les usages de la famille équipement collectif et institutionnel à la procédure du PIA et soustraire du PIA, la zone 0698 (Norampac). Cet article vise toutes les zones où l'usage équipements collectifs et institutionnels est autorisé, ainsi que la zone 0698. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Article 79 :** Intégrer des objectifs et critères de PIA dans le Technopôle Angus, afin d'évaluer les panneaux publicitaires (oriflammes et bannières). Cet article vise la zone 0533.

**Article 80 :** Abroger le critère de PIA relatif au système de climatisation applicable dans les zones 0258 et 0262 (rue

des Carrières). Cet article vise les zones 0258 et 0262.

**Article 82 :** Abroger les objectifs et critères de PIA de la zone 0698 (Norampac). Cet article vise la zone 0698.

**Article 86 :** Intégrer des normes permettant l'installation de panneau publicitaire dans le Technopôle Angus. Cet article vise la zone 0533.

**Article 89 :** Les plans en annexe du Règlement d'urbanisme ont été modifiés afin de transformer les secteurs à critères, sauf la Cité-Jardin, en secteur à normes, intégrer les artères de transit importantes de l'arrondissement dans des secteurs à normes, intégrer la partie résidentielle du secteur Angus dans les secteurs à normes, identifier le parc Maisonneuve et l'immeuble résidentiel situé au 5570, boulevard Pie-IX, comme immeuble significatif. Le plan illustrant ces zones peut être consulté au bureau de l'arrondissement et à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/rpp](http://ville.montreal.qc.ca/rpp), dans la section *Mairie d'arrondissement*, sous la rubrique *Consultations publiques*.

**Dispositions qui ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire et s'appliquant sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement. Ces dispositions sont contenues aux articles 1, 2, 4, 10 à 12, 14, 15, 17 à 19, 21, 45, 48, 49, 53, 54, 56, 78, 81, 83, 87 et 88. Elles visent à :**

**Article 1 :** Intégrer une définition pour les termes de logement au sous-sol, résidence collective et toit vert, modifier la définition d'équipement mécanique et de maçonnerie et abroger les définitions de parc de stationnement commercial et parc de stationnement privé.

**Article 2 :** Préciser que le niveau de rez-de-chaussée doit être approuvé conformément au titre VIII du Règlement d'urbanisme.

**Article 4 :** Modifier le libellé de cet article relatif à la règle d'insertion en hauteur, afin de clarifier son application.

**Article 10 :** Spécifier que la pierre naturelle ou artificielle ne peut être peinte.

**Article 11 :** Spécifier que les constructions hors toit respectant les retraits prescrits à l'article 22.1 ne sont pas considérées dans le calcul de la superficie de façade, eu égard à la proportion de maçonnerie exigée.

**Article 12 :** Éliminer le panneau de béton dans les matériaux autorisés en façade, conformément à la définition de maçonnerie.

**Article 14 :** Augmenter de 10 à 20 % la superficie minimale des ouvertures, et ce, dans tous les secteurs.

**Article 15 :** Obliger un matériau écoénergétique comme recouvrement d'un toit, de façon à contribuer à lutter contre les îlots de chaleur.

**Article 17 :** Permettre l'enlèvement d'un escalier extérieur lorsqu'un bâtiment de 2 ou 3 logements réduit son nombre de logements, et ce, malgré le fait qu'une caractéristique d'origine ne serait pas conservée.

**Articles 18 et 19 :** Éliminer les secteurs significatifs qui ne sont pas représentés sur le territoire de l'arrondissement.

**Article 21 :** Permettre des transformations d'expression contemporaine lors de travaux de transformation. Ces travaux non conformes à l'apparence d'origine seront assujettis à la procédure de PIA.

**Article 45 :** Obliger la plantation de végétaux pour dissimuler un cabinet hors sol.

**Article 48 :** Ne pas exiger de retrait d'un coin d'un bâtiment, lorsque l'antenne est installée sur une construction hors toit.

**Article 49 :** Renforcer les règles d'abattage sur l'ensemble des terrains privés, par une meilleure description des situations permettant l'abattage d'un arbre, en obligeant la plantation de nouveaux arbres lorsqu'il y a abattage sans autorisation, en prohibant l'installation d'une dépendance si son implantation entraîne l'abattage d'un arbre, sauf si aucune dépendance de moins de 15 m<sup>2</sup> ne peut être implantée.

**Article 53 :** Abroger l'interdiction d'inscrire un message, de coller ou d'agrafer une affiche ailleurs que sur une surface prévue à cette fin.

**Article 54 :** Corriger un renvoi à un numéro d'article.

**Article 56 :** Remplacer le comité exécutif par le conseil d'arrondissement pour l'émission d'ordonnance pour certaines enseignes.

**Article 78 et 83 :** Inclure les constructions hors toit abritant une partie d'un logement ou d'un établissement, ainsi que celles abritant un équipement mécanique, une cage d'escalier ou une cage d'ascenseur, un équipement mécanique et son écran, dont la hauteur est supérieure aux hauteurs en mètres et en étages maximales prescrites, et érigés ou installés sur une partie de bâtiment dont la construction a été autorisée par la Ville avant le 17 août 1994 à la procédure du PIA et spécifier les objectifs et les critères applicables. Exclure un projet qui a été autorisé en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (RCA-8), du Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA-6), ou de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal de la procédure du PIA.

**Article 81 :** Ajouter deux critères d'analyse pour les nouvelles constructions et les agrandissements en façade, relatifs au niveau du rez-de-chaussée et au type d'accès, ainsi que pour l'intégration des équipements mécaniques installés en façade. De plus, le critère s'appliquant à l'aménagement des cours arrière est modifié pour s'appl

# LE MONDE

## Washington semonce Pyongyang

### Séoul évoque la possibilité d'abriter des armes nucléaires américaines

Washington — La Maison-Blanche a accusé hier la Corée du Nord de contredire ses engagements, après la révélation de l'existence d'un site d'enrichissement nucléaire dans ce pays.

Ces informations «si elles sont exactes, contredisent les promesses et les engagements qu'ils ont contractés [...] vis-à-vis de la communauté internationale», a déclaré à la presse le porte-parole du président Barack Obama, Robert Gibbs, à propos des Nord-Coréens.

Le *New York Times* a rapporté samedi que la Corée du Nord avait fait visiter la semaine dernière une nouvelle et vaste usine d'enrichissement d'uranium, disposant de centaines de centrifugeuses, à un scientifique

américain, Siegfried Hecker. Les autorités nord-coréennes ont affirmé au scientifique que

«Les États-Unis mènent des consultations avec leurs partenaires internationaux pour déterminer les actions à entreprendre»

les centrifugeuses étaient destinées à produire de l'uranium faiblement enrichi pour alimenter un nouveau réacteur expérimental à eau légère actuellement en construction, a rapporté M. Hecker, dont le rapport est disponible sur Internet.

**Séoul s'impatiente**  
Le ministre sud-coréen de la

Défense, Kim Tae-Young, a de son côté évoqué hier devant le Parlement la possibilité de demander aux États-Unis de déployer des armes nucléaires tactiques en Corée du Sud après la découverte d'une nouvelle usine d'enrichissement d'uranium chez son ennemi du Nord. Les États-Unis avaient retiré ces armes du territoire sud-coréen en 1991.

Le ministère de la Défense sud-coréen a par la suite précisé que le ministre voulait dire que «toutes les options possibles pouvaient être envisagées».

Pour les États-Unis, il est prématuré d'envisager une action en particulier, a affirmé un porte-parole du Pentagone, le colonel Dave Lapan. «Les États-Unis mènent des consultations avec leurs partenaires internationaux pour déterminer les actions à entreprendre à la lumière de cette nouvelle information. Donc, je dirais que c'est prématuré de parler d'une action en particulier», a-t-il déclaré. Il s'est refusé à préciser si le déploiement d'armes nucléaires était envisagé.

L'existence d'un programme d'enrichissement d'uranium en Corée du Nord, révélée ce week-end, a semé le trouble dans la communauté internationale, Washington, Tokyo et Séoul exprimant leurs vives inquiétudes.

Agence France-Presse

## LIBAN

## Le Hezbollah serait mis en cause dans l'assassinat de Rafic Hariri

### L'homme de confiance du défunt est soupçonné de complicité

CLAUDE LÉVESQUE

Les limiers qui enquêtent sur le meurtre de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri, en 2005, privilégient la piste du mouvement chiite Hezbollah, mais ils soupçonnent également de complicité l'ancien chef du protocole du défunt, Wissam al-Hassan, actuellement à la tête de la section du renseignement des Forces de sécurité intérieure de son pays.

C'est ce que vient de révéler la chaîne de télévision CBC, qui dit tenir ses informations de sources au sein de la Commission d'enquête internationale indépendante mise en place par l'ONU et de documents émanant de cette dernière.

Le réseau anglophone affirme, au terme de son enquête «de plusieurs mois», que les indices recueillis par les enquêteurs libanais et étrangers montrent «de façon accablante que les assassins appartenaient au Hezbollah». La CBC était cette affirmation sur des preuves relatives à des communications par téléphone cellulaire et par téléphone fixe.

Selon la CBC, des sources proches de l'enquête soupçonnent M. al-Hassan de complicité depuis un certain temps déjà, notamment parce qu'il s'était absenté le jour de l'attentat, mais la hiérarchie de l'ONU n'aurait pas donné suite à ces soupçons pour des raisons diplomatiques.

En mai 2009, le journal allemand *Der Spiegel* avait lui aussi montré du doigt le Hezbollah. L'hebdomadaire n'avait cependant pas évoqué la complicité présumée de l'ancien chef du protocole de Hariri.

«Si elle s'avère, cette information est choquante parce que Wissam al-Hassan était l'homme de confiance du père comme du fils Hariri [Saad, le premier ministre actuel], celui à qui on confiait les missions impossibles et qui était ré-

puté être hors du champ d'influence du Hezbollah, de la Syrie et de l'Iran», a dit hier Sami Aoun, professeur de science politique à l'Université de Sherbrooke.

Il reste à savoir si les documents cités par la CBC seront ou non retenus par M<sup>e</sup> Daniel Bellemare, le procureur québécois du Tribunal spécial pour le Liban (TSL), créé en 2007 en vertu d'une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Le Hezbollah, un parti chiite soutenu par l'Iran et la Syrie et qui dispose de sa propre milice, s'est refusé hier à tout commentaire sur les informations diffusées par la CBC. La formation politique et militaire, qui s'attend depuis au moins un an à ce que certains de ses membres soient inculpés par le TSL, promet de s'opposer à leur arrestation. Son chef, Hassan Nasrallah, avait encore menacé il y a une dizaine de jours de «couper la main qui se tendra vers un seul» des membres de son mouvement.

Le dépôt d'accusations relativement au meurtre de Rafic Hariri est imminent quoique le TSL, que le Hezbollah accuse d'être à la solde de l'Etat d'Israël, n'ait pas encore avancé de date.

En 2005, l'attentat à la voiture piégée contre M. Hariri avait suscité au sein de la population libanaise et de la communauté internationale une indignation telle que la Syrie, soupçonnée d'avoir manipulé les assassins, avait dû mettre fin à la tutelle qu'elle exerçait depuis près de trente ans sur le pays des cèdres. Ce dernier, où règnent aujourd'hui une paix et une stabilité relatives, est l'objet d'une intense activité diplomatique ces jours-ci, signe que l'on y redoute une flambée de violence lorsque des accusations seront portées contre le Hezbollah.

Le Devoir  
Avec Reuters

## La méfiance s'installe en Haïti

Port-au-Prince — Haïti attendait hier les élections présidentielle et législatives de dimanche sur fond de mécontentement de la population, toujours aux prises avec l'épidémie de choléra, et de certains candidats face aux difficultés d'organisation du scrutin.

Les radios haïtiennes rapportaient hier matin des manifestations à Miragoâne, une ville côtière du sud du pays, où la population a érigé des barrages pour protester contre la désignation, frauduleuse selon elle, des superviseurs électoraux, accusés d'être des membres du parti au pouvoir.

Ce week-end, 4 des 19 candidats à la présidence ont demandé un report des scrutins à cause du choléra. Mais hier, le candidat Jacques-Édouard Alexis, ancien premier ministre du président René Prével, a insisté sur la nécessité d'organiser le scrutin comme prévu, tout en reconnaissant qu'«Haïti ne pourra pas réaliser les élections dans des conditions normales».

Malgré le choléra et le fait que des centaines de milliers de personnes vivent sous la tente, le président Prével, critiqué pour son inaction face à l'épidémie de choléra, «doit partir le 7 février», date de l'expiration de son mandat, a affirmé M. Alexis au cours d'une conférence de presse. «C'est pourquoi il faut organiser les élections. Le peuple doit aller voter», a-t-il insisté.

Près de 4,7 millions d'Haïtiens sont appelés à choisir un successeur au président Prével et élire 11 sénateurs et 99 députés. Parmi d'autres, la Conférence des évêques d'Haïti a appelé dimanche à aller voter «pour choisir des dirigeants qui travailleront pour tout le peuple» et à ne pas participer à la violence.

Plusieurs partis politiques ont dénoncé des actes d'intimidation lors de rassemblements dans les provinces ainsi que la menace des armes qui pourrait perturber la journée de vote.

Agence France-Presse

## EN BREF

### Le Reichstag partiellement fermé

Berlin — Le parlement allemand a été partiellement fermé aux touristes hier en raison d'informations faisant état d'une menace d'attaque qu'auraient fomentée des islamistes contre le bâtiment situé dans le centre de Berlin. Le Reichstag, dont la superbe coupole attire chaque année quelque trois millions de visiteurs, est l'une des principales attractions touristiques de la capitale. Hier, seuls les groupes qui disposaient de réservations ont été autorisés à franchir les barrières de sécurité. Un porte-parole du Reichstag n'a pas fourni d'explication sur les raisons de la fermeture. Le magazine *Der Spiegel* a indiqué samedi qu'un activiste vivant à l'étranger avait informé les autorités allemandes du projet de militants armés de pénétrer dans les locaux et de faire usage de leurs armes. — Reuters



AMIR COHEN REUTERS

Les travaux de construction de la nouvelle barrière ont débuté près d'Eilat.

## Israël construit une barrière à sa frontière avec l'Égypte

Jérusalem — Israël a entamé hier la construction d'une barrière à sa frontière avec l'Égypte afin de freiner l'immigration clandestine et la contrebande d'armes ou de drogue, a annoncé le ministère de la Défense.

La frontière israélo-égyptienne s'étend de la bande de Gaza, au nord, à la station balnéaire israélienne d'Eilat, sur la mer Rouge au sud. La majeure partie de cette frontière est ouverte, surveillée par des patrouilles et parsemée de miradors.

La péninsule désertique du Sinaï est utilisée comme voie de transit par les migrants africains qui cherchent du travail ou l'asile en Israël. Ils sont généralement conduits vers la frontière par des Bédouins, contre rémunération. Vingt-huit migrants au moins ont été abattus cette année par les gardes-frontières égyptiens avant d'avoir pu pénétrer en Israël.

«Nous travaillons à la sécurisation de 140 des 250 km de frontière. Il y aura à la fois une barrière physique et des outils de détection électroniques», a déclaré Udi Shani, un responsable du ministère de la Défense, aux parlementaires.

Des bulldozers ont entamé des travaux de terrassement sur plusieurs secteurs de la frontière. Il faudra environ un an pour achever ce chantier, évalué à 1,35 milliard de shekels (environ 300 millions \$), a estimé le ministère. Le coût serait porté à environ quatre milliards de shekels si toute la frontière devait être sécurisée, ce qui nécessiterait en outre l'aval du gouvernement.

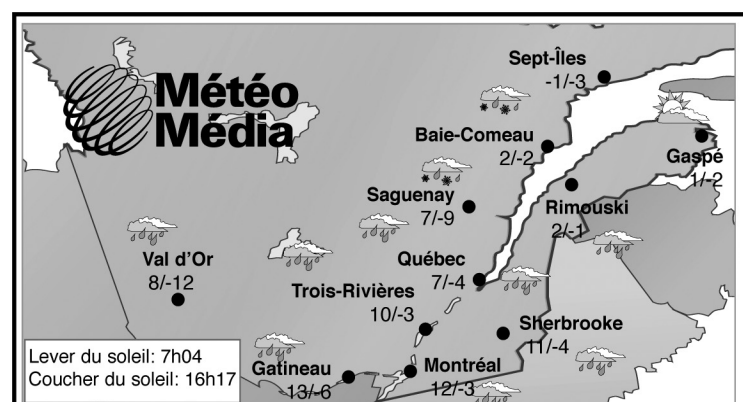
Par ailleurs, le Parlement israélien a voté hier en faveur d'une proposition de loi controversée imposant un référendum avant tout retrait du plateau syrien du Golan et de Jérusalem-Est, imposant ainsi un préalable à la conclusion de tout traité de paix avec la Syrie et les Palestiniens.

Ce texte devenu loi, déposé par Yariv Levin, un député du Likoud (droite), le parti du premier ministre Benjamin Netanyahu, stipule qu'un référen-

dum national devra être organisé avant l'application de tout accord prévoyant un retrait de n'importe quel territoire annexé par Israël. Il prévoit toutefois que la consultation populaire ne sera pas nécessaire si une majorité qualifiée des deux tiers (80 députés sur 120) se prononce pour un retrait dans le cadre d'éventuels accords avec la Sy-

rie ou les Palestiniens. Sitôt le vote terminé, le premier ministre israélien, actuellement engagé dans de laborieuses tentatives de relance des pourparlers avec l'Autorité palestinienne, s'est félicité de l'adoption de la loi.

Agence France-Presse et Reuters



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol -17/-29	Sol -19/-20	London	Nua 5/3	Nua 3/0
Moncton	Ave 5/1	Plu 4/-1	Los Angeles	Ave 15/8	Sol 16/7
Saint-Jean	Plu 7/-1	Mel 4/-2	Mexico	Sol 24/6	Sol 23/6
Toronto	Ave 12/-2	Sol 4/0	New York	Ave 17/5	Var 9/2
Vancouver	Sol -5/-9	Sol -2/-3	Paris	Nua 6/1	Var 6/3
Winnipeg	Var -11/-13	Nei -4/-8	Tokyo	Sol 16/11	Sol 12/10

Montréal	Ce soir	Demain	Jeu	Vend
Aujourd'hui	12	-3	1/3	2/1
Faible pluie, pdp 90%	Quelques flocons, pdp 90%	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.	4/-2 Neige fondante, pdp 80%
Québec	Ce soir	Demain	Jeu	Vend
Aujourd'hui	7	-4	0/-5	1/-4
Pluie, pdp 90%	Quelques flocons, pdp 90%	Ciel variable.	Ensoleillé.	Faible neige, pdp 70%
Gatineau	Ce soir	Demain	Jeu	Vend
Aujourd'hui	13	-6	0/-5	3/-3
Averses isolées, pdp 90%	Quelques flocons, pdp 90%	Généralement ensoleillé.	Ciel variable.	3/-4 Averses de neige, pdp 70%

**C'EST COMME AVOIR UN MÉTÉOROLOGUE DANS VOTRE POCHE.**

Obtenez la météo pour emporter avec [meteomedia.com](http://meteomedia.com)

## MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## HORIZONTALEMENT

- Grand parc de New York.
- Pâtisserie - Édité du tsar.
- Parent - Tolérant.
- On y crée - Arbre africain.
- Pour désigner un objet - Durent douze mois - Crêpe vietnamienne.
- Fausse - Trompée.
- Queue d'oiseau - Existant.
- Le chien est celui de l'homme - Écorce de chêne moulue - Tête de rocher.
- Tousse moins que certains... - Région de l'Italie du Nord.
- Entoure le mamelon - Secrétée par la seiche.
- Insuffisance - Manche.
- Insecte diptère - Confisqué.

## VERTICALEMENT

- Quartier de Rio de Janeiro.
- Impressionné - Commencement.

- Insecte plat - Retraits de lignes.
- Luxe affecté - Piquant.
- Dieu solaire - Désigner par un titre.
- Endommagé - Courtois.
- Très bon dormeur - Courroie.
- On y boit de la bière - Clair et précis - Élimés.
- Fruit sec - Peu dense.
- Quelquefois - Lettre grecque.
- Village fortifié de l'Afrique du Nord - Conceptions imaginaires.
- Disciple - Mammifère carnivore.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	E	C	I	D	C	Y	A	N	E	E
2	E	P	A	N	O	U	I	S	S	A	N
3	C	E	S	C	R	I	T	O	T	O	
4	H	E	S	I	T	E	C	R	E	L	
5	A	E	C	O	E	U	R	A	N	T	
6	T	E	N	I	R	T	E	L	E		
7	B	U	T	A	D	I	P	E			
8	O	R	A	T	E	L	S	I	N	P	
9	T	O	R	D	M	I	S	S	I	V	
10	T	E	M	O	I	S	P	O	T		
11	E	L	L	E	S	E	T	O	N	N	
12	A	U	T	E	U	R	T	S	A	R	

# LES SPORTS

## HOCKEY

### ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est					
	G	P	DPF	BP	Pts
Montréal	13	6	1	51	39 27
Boston	11	5	2	54	35 24
Ottawa	9	10	1	49	65 19
Buffalo	8	11	3	58	68 19
Toronto	7	9	3	43	55 17

### Section Atlantique

Philadelphie	13	6	2	75	53 28
Pittsburgh	11	8	2	66	57 24
N.Y. Rangers	11	9	1	63	59 23
New Jersey	5	13	2	36	65 12
N.Y. Islanders	4	12	4	41	68 12

### Section Sud-Est

Washington	14	5	2	74	59 30
Tampa Bay	11	7	2	62	64 24
Atlanta	9	9	3	65	70 21
Caroline	9	9	2	63	68 20
Floride	9	9	0	50	45 18

### ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale					
	G	P	DPF	BP	Pts
Detroit	13	3	2	66	48 28
St. Louis	11	5	3	52	51 25
Columbus	12	6	0	53	44 24
Chicago	11	10	2	71	67 24
Nashville	9	6	3	47	49 21

### Section Nord-Ouest

Colorado	12	7	1	72	60 25
Vancouver	10	7	3	58	56 23
Minnesota	10	7	2	46	47 22
Calgary	8	10	1	58	59 17
Edmonton	5	10	4	49	77 14

### Section Pacifique

Los Angeles	13	6	0	59	46 26
Phoenix	10	5	5	57	59 25
Anaheim	10	10	3	57	69 23
San Jose	9	6	4	55	52 22
Dallas	10	7	1	56	53 21

### Hier

Dallas 1	Toronto 4
Washington 0	New Jersey 5
Calgary 1	N.Y. Rangers 2
Montréal 2	Philadelphie 3
Nashville 0	Columbus 2
Los Angeles 2	Ottawa 3
Boston 1	Tampa Bay 3
Pittsburgh 3	Floride 2

### Aujourd'hui

Edmonton à Phoenix, 21h
-------------------------

## EN BREF

### Savard pourrait avoir sous peu le feu vert pour un retour

Tampa, Floride — Le centre Marc Savard, des Bruins de Boston, à l'écart en raison des symptômes d'une commotion cérébrale, pourrait reprendre sous peu les entraînements avec contact. Savard doit subir des tests poussés avec un spécialiste à Pittsburgh, aujourd'hui, et les résultats de ceux-ci pourraient donner le feu vert à son plein retour à l'entraînement. Savard s'entraînait avec ses coéquipiers pour une deuxième fois, hier. Le natif d'Ottawa a subi une commotion cérébrale le 7 mars lorsque frappé par derrière par Matt Cooke, des Penguins, et a dû s'absenter jusqu'à la série de deuxième tour des siens contre les Flyers. Il a raté la totalité du camp d'entraînement avant la saison en cours, souffrant des symptômes du coup absorbé. — AP

## Le Massif intéresse la Fédération internationale de ski alpin

ISABELLE PORTER

Québec — Le Massif de la Petite-Rivière-Saint-François a les attributs nécessaires pour accueillir des épreuves de descente féminine à compter de 2014, mais les embûches continuent de menacer la candidature de Québec pour les Jeux olympiques de 2022.

Le responsable des épreuves féminines de la Coupe du Monde pour la Fédération internationale de ski (FIS), Atle Skaardal s'est rendu sur place hier. Son verdict est positif: la montagne respecte «les exigences de base» pour accueillir de telles épreuves en marge de la finale de la Coupe du monde de 2014 et du Championnat du monde de 2015 qui auront lieu toutes les deux à Beaver Creek, au Colorado.

«Nos sites habituels aux États-Unis et au Canada pourraient ne pas être disponibles au printemps [2014]; c'est pour cela qu'on regarde d'autres options, et le Massif pourrait être un candidat pour la descente en 2014 ou 2015», a-t-il expliqué en anglais.

Toutefois, il faudra au moins attendre la semaine prochaine pour savoir si la montagne pourra accueillir des épreuves masculines et les Jeux olympiques avec la visite très attendue du délégué technique de la FIS, Bernhard Russi. Ce dernier a été invité à évaluer sur place la montagne par le président d'Équipe Québec, Claude Rousseau qui doit déposer son rapport d'ici la mi-décembre sur le potentiel d'une candidature pour les Jeux d'hiver en 2022.

Or rien n'est acquis dans ce dossier. Le maire de Québec, Régis Labeaume, et le président du Comité olympique canadien, Marcel Aubut, ont certes affichés un regain d'enthousiasme depuis que le président de la FIS, Gianfranco Kasper, a

déclaré début novembre que la montagne n'était pas un problème insurmontable. Or M. Kasper a déclaré dimanche à Radio-Canada que le choix de 2022 était prématuré pour le Canada qui vient tout juste de recevoir à Vancouver.

En plus des épreuves féminine et masculine, Québec et Charlevoix sont dans la mire de la FIS pour la tenue des Championnats du monde juniors de 2013. Les dossiers de Québec et de Montréal sont également à l'étude pour la tenue de la nouvelle épreuve de slalom urbain lancée par la FIS en 2011 à Munich.

### Inquiétudes concernant l'amphithéâtre

La décision d'Ottawa de ne pas soutenir la candidature d'Edmonton à l'Expo 2017 suscite par ailleurs des inquiétudes quant au financement du projet d'amphithéâtre à Québec.

Depuis que Québec et le gouvernement de la province réclament une participation du fédéral à la construction d'un aréna dans la capitale québécoise, le gouvernement Harper soutient qu'une contribution du fédéral devra être «juste et équitable» à travers le pays. En d'autres mots, il ne pourrait financer un projet à Québec tout en refusant un projet dans une autre province.

Le bureau du premier ministre a refusé d'indiquer si la décision avait été prise de financer ou non l'amphithéâtre multifonctionnel projeté à Québec. Mais selon le raisonnement mis en avant depuis cet été, il semble que le retrait d'Ottawa du projet d'Edmonton donne à penser que l'aréna de Québec subira le même sort.

Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

### Flyers 3, Canadien 2

## Cette fois, le Tricolore a trébuché

Philadelphie — Le Canadien n'a pas pu conserver l'avance de deux buts qu'il s'était forgée en première période, et les Flyers de Philadelphie l'ont emporté 3-2, hier, au terme d'une soirée fort tranquille au Wells Fargo Center.

Pour la première fois de la saison, le Tricolore a subi la défaite en temps réglementaire après avoir amorcé la troisième période avec l'avance (9-1-1). Il a également encaissé un premier échec «à la régulière» après avoir ouvert le score (11-1-1).

Maxim Lapierre, ses troisième et quatrième de la campagne, avait donné les devants 2-0 au CH (13-7-1) en première période.

Ville Leino, en deuxième, Claude Giroux et James van Riemsdyk, en troisième, ont fourni les filets des Flyers (14-6-2), qui passent en tête de l'Association de l'Est devant les Capitals de Washington.

Mitrailé de 45 lancers, Carey

Price n'a rien à se reprocher. Son opposant Brian Boucher a été confronté à 31 tirs.

Le Canadien a joué de chance en première période afin de se forger une avance de 2-0. En fait, c'est Lapierre qui a vu sa bonne étoile scintiller. L'attaquant a profité d'un cadeau du gardien Boucher, à 11:51, avant de voir Andrei Meszaros rediriger un de ces tirs derrière le gardien, à 16:07. À la première occasion, il a surpris Boucher d'un tir des poignets anodin, en entrant en zone ennemie au centre. À la seconde, il a décoché un tir que le défenseur Meszaros a fait dévier derrière son gardien.

Lapierre a donc doublé son total de buts de la saison, en l'espace d'une période.

Les Flyers se sont lancés à l'attaque au deuxième tiers. Qu'il suffise de mentionner qu'ils ont totalement dominé 21-4 dans les tirs.

Les hôtes ont pu se donner du rythme en raison des pénalités

que Roman Hamrlík et Benoît Pouliot ont écoperés, dès le départ.

Price a dû multiplier les proesses devant le filet. Mais il ne pouvait pas tout arrêter. À 14:53, Leino l'a déjoué après avoir saisi la passe transversale de Daniel Brière.

### Avance perdue

Poursuivant sur leur élan, les Flyers ont créé l'égalité, tôt en troisième. Giroux a complété la stratégie de Darroll Powe et de Sean O'Donnell, à 1:48.

Van Riemsdyk a choisi un moment important afin d'inscrire son premier de la saison, à 7:42. Seul à la gauche de Price, van Riemsdyk a dégainé sur réception de la passe de Braydon Coburn.

Les Flyers ont continué d'exercer un bon contrôle de la rondelle, les visiteurs ne parvenant pas à inquiéter Boucher.

La Presse canadienne

## Proulx ratera le match de la coupe Grey

Le demi de sûreté Mathieu Proulx, des Alouettes de Montréal, devra rater le match de la coupe Grey en raison d'une blessure au genou.

Un test d'imagerie par résonan-

ce magnétique, effectué hier, a montré une blessure au ligament croisé antérieur du genou droit, bien que Proulx ait dit que cela n'a pas encore été confirmé. Dimanche, Proulx a dû quitter un

match gagné 48-17 par les siens contre Toronto, en finale de l'Est, après être entré en collision avec son coéquipier Jerald Brown.

La Presse canadienne

## ET PUIS EUH

### C'est l'émotion

Si la facture générale de la présente œuvre paraît donner dans le chevrottement, veuillez excuser, c'est l'émotion. L'émotion induite par un passage au Stade olympique, source naturelle de bon vieux temps. Certes, quand on arrive tôt et qu'on part tard, on le voit vide, le Big O, et il n'a pas en l'occurrence la mine particulièrement réjouie. Il s'agit peut-être d'une illusion, mais on dirait que les sièges sont de plus en plus dépareillés.

Mais plein, le temps d'un match, il sait encore vibrer (même si le mot «vibration», compte tenu de son état, reste à déconseiller). L'acoustique est déplorable, mais le bol à la qualité de son défaut, il se transforme en gigantesque caisse de résonance. On peut légitimement croire que les joueurs de l'attaque des Argos de Toronto avaient de la misère à s'entendre, dimanche, quand les 58 000 se mettaient à crier et à jouer de la trompette et autres vuvuzelas. Selon des sources, le journaliste moyen soi-même en personne a éprouvé des difficultés à s'écouter penser et à confectionner une phrase qui se tienne.

Cinquante-huit mille. Source de bon vieux temps? À l'époque, le Manic, le Manic, membre d'une ligue assez broche à foin merci, atteignait des pointes dans ce secteur. Nos Expos, on n'en parle même pas. Peut-être à ce sujet vous partager une tranche de vie dont vous sortirez déçus de la faiblesse du punch? (Vérification faite dans les archives universelles, je vous ai déjà fait part de cette tranche, mais c'était il y a longtemps, et vous avez sans doute tout oublié, et sinon, dites-vous que radorer, à mon âge, ne relève pas de l'extraordinaire.)

Donc, ça se passait en 1979, et nos Expos connaissaient la première vraie bonne saison de leur histoire. Je m'étais dirigé vers une succursale de la chaîne Miracle Mart, où il y avait une machine qui vendait des billets. Je m'étais procuré quatre tickets pour un match contre les Pirates de Pittsburgh qui devait avoir lieu deux mois plus tard, et les meilleurs disponibles se trouvaient au niveau 700 derrière la clôture du champ droit. Autant dire dans un code régional différent de celui du marbre.

Et pour montrer que le temps passe à toute vitesse emportant avec lui des choses apparemment immortelles, je mentionnerai que le Miracle Mart en question jouxtait un supermarché Steinberg. Vous pouvez d'ailleurs, en compa-

gnie de la petite famille au souper ou pour être la vedette incontestée d'un cocktail mondain, vous amuser à lancer comme ça des noms de magasins qui n'existent plus. Genre Woolco, Pascal, Distribution aux consommateurs, Perrette, Dominion, Direct Film, Bonimart, Castor bricoleur et Wise.

Des heures et des heures de plaisir sans briser votre linge.

Et puisqu'il est question de linge, voici une grosse nouvelle. Mais commençons par le commencement.

En 2004, quelqu'un quelque part aux États-Unis a eu une idée formidable: pendant la mi-temps du Super Bowl, concurrencer le spectacle dans le stade en présentant, sur une chaîne payante, un match de football mettant en vedette des madames en sous-vêtements. Il fallait quand même y penser.

L'événement a connu un tel succès qu'il a été repris les années suivantes. Puis, l'an dernier, on a carrément décidé de créer la Lingerie Football League. Les noms des équipes sont de nature à faire rêver: Denver Dream justement, Chicago Bliss, Los Angeles Temptation, Philadelphia Passion, Miami Caliente, San Diego Seduction, Dallas Desire, etc.

Or la LFL a récemment annoncé une expansion à Oklahoma City. Sans en parler d'abord aux autorités de la ville. Et le maire Mick Corbett a rapidement répliqué que ça ne se passerait pas comme ça.

Il y aura vote au conseil municipal, et si la majorité des élus appuient le premier magistrat, la LFL sera empêchée de se produire dans les deux principaux amphithéâtres de la ville, le Cox Convention Center et l'Oklahoma City Arena, qui sont propriété publique.

Le maire a déclaré que la situation soulevait un trop grand nombre de problèmes et qu'il ne voulait pas en évoquer un seul. Le commissaire de la LFL, Mitchell Mortaza a pour sa part dit: «Les gens de l'Oklahoma devraient avoir la possibilité de choisir pour eux-mêmes. Je pensais que notre projet d'expansion était pour Oklahoma City, pas pour la Corée du Nord.»

Voilà un dossier à suivre, chers amis.

La prochaine fois, nous verrons qu'une erreur s'est glissée dans mon papier de lundi sur le match des Alouettes. 48 points n'est pas un record d'équipe en éliminatoires, puisqu'ils ont gagné 56-18 contre C-B l'an passé. On nous a refilé une information erronée sur la galerie de presse. Ça devait être l'émotion.



JEAN DION

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

**Sudoku** par Fabien Savary

	9	6	5				2
7	1	4			3	9	
			9	7			2
		7	2				
	9				8		4
					9		
							1
6	8	5					
			8	2		4	6

Niveau de difficulté : FACILE 1627

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

**Solution du dernier numéro**

8	7	1	4	3	9	2	6	5
6	9	5	2	8	7	1	4	3
3	2	4	6	5	1	8	9	7
7	5	3	8	4	6	9	1	2
2	4	6	1	9	3	5	7	8
1	8	9	5	7	2	4	3	6
4	1	2	3	6	8	7	5	9
5	3	7	9	2	4	6	8	1
9	6	8	7	1	5	3	2	4

1626

**SUDOKU : le logiciel**  
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
[www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)

**I · N · D · E · X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

---

120 LAURENTIDES  
BORD DE L'EAU 45 min. de Mt  
Maison bois rond, 4 c.c., 3 s. de b.  
Foyer. Terrain 62 000.  
400 000\$ 514 241-4409

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER  
Bellefleur - BAS DE DUPELX  
Accès cour, charmant 4 1/2, fraîchement/ complètement rénové, paisible, face parc, fleuve, piste cyclable, facilité de stat. Non-fumeur, pas d'animaux.  
Réf. / enquête de crédit.  
1 025 \$, 514-352-4750

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER  
Beau 5 1/2 Métro Jean-Talton rénové + bien isolé. bois-franc.  
2 min. métro + marché + services.  
1 cac double, entrées lav.séch.  
985\$ / m. Décembre 514-967-6524

CDN - ÎLOT WILLOWDALE - 6 1/2  
Haut duplex, 3 c.c., 5 électros.  
Chauffage et garage inclus.  
Déc. 1928\$ 514 713-0432

**LES PETITES ANNONCES**  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340  
[petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)  
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MASTER CARD VISA

---

120 LAURENTIDES  
BORD DE L'EAU 45 min. de Mt  
Maison bois rond, 4 c.c., 3 s. de b.  
Foyer. Terrain 62 000.  
400 000\$ 514 241-4409

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER  
Bellefleur - BAS DE DUPELX  
Accès cour, charmant 4 1/2, fraîchement/ complètement rénové, paisible, face parc, fleuve, piste cyclable, facilité de stat. Non-fumeur, pas d'animaux.  
Réf. / enquête de crédit.  
1 025 \$, 514-352-4750

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER  
Beau 5 1/2 Métro Jean-Talton rénové + bien isolé. bois-franc.  
2 min. métro + marché + services.  
1 cac double, entrées lav.séch.  
985\$ / m. Décembre 514-967-6524

CDN - ÎLOT WILLOWDALE - 6 1/2  
Haut duplex, 3 c.c., 5 électros.  
Chauffage et garage inclus.  
Déc. 1928\$ 514 713-0432

167 MEUBLÉS  
CONDO VIEUX-MONTRÉAL  
600 p.c., 1 cac, 6 électros, piscine, gym, poss. garage, 2 min. stations métro. 1 500 \$/ms. 514-464-8847

SUD-OUEST près canal Lachine  
5 1/2, 2 c.c. Tout équipé. Déc. 1 250\$ 3 mois min. 514 934-0004

171 HORS FRONTIÈRES À LOUER  
Pompano Beach, Floride  
condo 3 1/2, vue sur l'océan. 1 cac. près de tout. piscine, 2 500 \$/ms. minimum 3 mois. 1-954-943-7363

176 CHALETS À LOUER  
BORD DE MER-L'ISLET sur MER  
Candos à louer (ou à vendre)  
418 607-0541 514 522-6229  
[www.oieblanchesurmer.com](http://www.oieblanchesurmer.com)

301 CEUVRES D'ART  
CEUVRES D'ART à vendre  
[www.oeuvresd'art.ca](http://www.oeuvresd'art.ca)

307 LIVRES ET DISQUES  
"Librairie Bonheur d'Occasion"  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
4487 de la Roche-Mt-Royal

402 ÉDUCATION  
Tutrice d'anglais  
(av. de l'Esplanade) face au parc du Mt-Royal. Tout inclus, chauff. + meublé (tv HD, WiFi, dvd blue-ray, lav.v.e) 1,750\$/m. 514-705-7869.

501 OCCASIONS D'AFFAIRES  
Dépanneur à vendre, Villeray  
49,000\$ + inventaire.  
depuis 32 ans. 514-387-9789

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE  
VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI ?  
Mise à jour et réparation  
P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp. Service à domicile.  
514 579-7039 Julien

575 DÉMÉNAGEMENTS  
LES DÉMÉNAGEMENTS  
BRETON-SAVARD  
Emballage - Entreposage - Pianos.  
Assurances compl. Estim. gratuite.  
[www.breton-savard.com](http://www.breton-savard.com)  
514 254-1447

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE  
▲ comme coopérant  
▲ comme bénévole  
▲ comme donateur  
(514) 387-2541 poste 244  
Nous vous aiderons à les aider  
[www.monde.ca](http://www.monde.ca)

CULTURE

GUY LALIBERTÉ, SUR UNE ÉTOILE!



FRED PROUSER REUTERS

**LE GRAND PATRON** et fondateur du Cirque du Soleil, Guy Laliberté, a été honoré hier en Californie, lorsque son étoile a été dévoilée sur le trottoir des célébrités, le Hollywood Walk of Fame. Des artistes du Cirque du Soleil étaient présents au cours de la cérémonie, où ont notamment été dévoilés deux personnages de la nouvelle production Iris, qui sera présentée l'été prochain à Los Angeles. Consacré au monde du cinéma et mis en scène par le chorégraphe français Philippe Decouflé, ce nouveau spectacle du Cirque du Soleil sera constitué de danses, d'acrobaties, de séquences filmées et de dessins animés. Né en 1959, Guy Laliberté a créé le Cirque du Soleil en 1984. En 2007, il a lancé la fondation One Drop qui vise à assurer un meilleur accès à l'eau potable aux populations les plus pauvres du monde. L'an dernier, il est devenu le premier touriste canadien de l'espace, ayant voyagé à bord d'un vaisseau Soyouz.

Festival Coups de théâtre

S'enfourir... ou prendre le temps

MICHEL BÉLAIR

Parmi la douzaine de spectacles qui ont déjà pris l'affiche du festival jusqu'ici, l'un d'entre eux s'impose déjà comme une référence et comme l'une des grandes trouvailles de toute l'histoire des Coups de théâtre. Il s'agit de *Thick Skinned Things* du Néerlandais Hans van den Boom, une production de la compagnie Stella den Haag que l'on a pu voir à la Balustrade du Monument-National jusqu'à dimanche.

Ce spectacle ciblant les jeunes dès 12 ans raconte l'histoire de Nora, la taupe (Nora the Mole), une jeune fille qui se sent tellement mal à l'aise en présence des autres qu'elle décide un jour de s'enfourir et de s'enfourir, littéralement. Rejetée, désespérément seule, Nora choisit de devenir une vraie taupe et elle se met à vivre sous terre dans un labyrinthe de couloirs qu'elle creuse elle-même, loin du regard des autres. Exit.

Le texte aussi dur que magnifique de Van den Boom (il signe aussi la mise en scène) est joué par une comédienne remarquable, Erna van den Berg. On la voit à peine, seule sur une scène complètement dépouillée éclairée par une simple ampoule, mais elle raconte l'histoire de Nora d'une voix terrible qui force le spectateur à l'introspection. Exigeant souvent, le théâtre pour jeunes publics ne se contente pas de divertir: il peut dénoncer aussi, s'indigner devant

l'inaction et le laisser-aller. Avec ses allures pré-beckettienne, cette production venait nous le rappeler brillamment.

Autre arrêt remarqué hier dans la petite salle de l'Usine C, la plus récente création du Théâtre des Confettis, *Les Mécaniques célestes*, une production complètement aux antipodes de l'histoire de Nora. C'est en fait une sorte de cabaret sur le thème du temps s'adressant aux petits dès quatre ans et qui fait un peu penser à ce délicieux petit bijou (*Amour, délices et ogre*) qui a fait la réputation de la compagnie. Même approche déambulatoire, devant des miroirs déformant cette fois, illustrant le passage du temps jusqu'à ce que l'on arrive à une microsalle de cabaret avec gradins. Là, à l'aide de petits tableaux vivants orchestrés par une sorte d'homme-oiseau, les enfants se font proposer une «réflexion» tout ce qu'il y a de festif à laquelle ils participent sans se gêner. Un délicieux spectacle sans prétention aucune.

Aujourd'hui et demain, les Coups de théâtre nous réservent des trucs un peu plus costauds comme l'*Oskar* du Teatret Mollen (dans la grande salle de l'Usine C jusqu'à demain) et *The Terrific Adventures of Brave Joan Woodsword* autour de la figure de Jeanne d'Arc (à la Cinquième salle de la PdA jusqu'à demain aussi). On s'en parle dès que possible.

Le Devoir

THÉÂTRE

Des nouvelles du CQT



MICHEL BÉLAIRE

Alors que la pluie et le vent avaient pris possession du ciel tout entier en Bretagne, le Conseil québécois du théâtre (CQT) rendait public le 12 novembre dernier le *Profil statistique de la saison théâtrale 2007-2008*. On trouve dans cette étude — elle découle directement d'une résolution des États généraux de 2007 — des chiffres fort intéressants qui devraient ressembler beaucoup à ceux de l'année suivante et même aux données que l'on recueillera sur la saison en cours.

On a ainsi dénombré 375 productions théâtrales — 65 % d'entre elles sont des créations — montées par 212 compagnies. Cette saison-là, plus de 1168 interprètes dont 45 % étaient des femmes ont joué en moyenne 21 fois chacun des spectacles; 80 % d'entre eux étaient de la plume d'auteurs québécois. Un peu moins du tiers de ces productions ont circulé à travers le Québec ou à l'étranger. Ici, les représentations pour les jeunes publics totalisaient 67 % de l'ensemble des spectacles en tournée et plus de la moitié des 26 productions ayant circulé sur les réseaux internationaux. Ce qui souligne une fois de plus la vitalité et l'importance de ce secteur que certains continuent pourtant à ignorer en déguisant à peine leurs préjugés...

Tout cela est néanmoins fort réjouissant. Cependant, on s'en doute bien, l'étude met par contre au jour des pans de réalité plutôt désolants. Ainsi, si 45 % des interprètes sont âgés de 18 à 34 ans, ils et elles gagnent en moyenne un misérable salaire de 8765 \$ par année. On notera aussi que, du côté des concepteurs, l'écart était toujours de 20 % entre les hommes et les femmes. Désolant. D'autant que leur revenu moyen s'établissait à peine à 6770 \$. On pourra lire tout cela en détail sur le site de l'organisme: [www.cqt.ca](http://www.cqt.ca)

Éclats en tous genres

Benoît Vermeulen était en France, à Auxerre, hier, en tournée avec *Assoiffés*, alors que nous l'avons joint pour qu'il nous parle de cet étrange objet théâtral difficilement identifiable qui prend l'affiche du Théâtre d'Aujourd'hui jeudi et qui porte le titre *Éclats et autres libérés*, un texte à huit mains dont il signe la mise en scène. Quatre auteurs donc (Marie-Josée Bastien, Mathieu Gosselin, Étienne Lepage et Jean-Frédéric Messier) servis par quatre jeunes comédiens.

C'est une première à plusieurs titres pour Vermeulen et pour le Théâtre Le Clou qui souhaitaient explorer de nouvelles voies: *Éclats* a donc d'abord pris la forme d'un atelier. Le metteur en scène y a convoqué 18 personnes; des auteurs et des comédiens, bien sûr, mais aussi des concepteurs, des musiciens et des artistes en arts visuels. Dans le but d'ouvrir les vannes. De dévoiler. Il a regroupé ensuite tout ce beau monde dans des équipes de cinq personnes et il leur a demandé «d'essayer des choses autour de la notion d'effort». Tout en retenant les services de la performeuse Nathalie Dero-me parce que, inspiré peut-être par *Seuls* de son patron Mouawad au CNA, Vermeulen souhaitait «une forte présence des arts visuels dans ce spectacle où le décor est en transformation constante».

Concrètement, le spectacle met en scène quatre personnages — Lili, Philemon, Anaïs et Thibault joués par Ève Duranceau, Philippe

Racine, Ève Landry et Kim Lavack-Paquin — dont la devise pourrait être «le seul territoire valable est celui de l'imaginaire». Ils viennent «prendre la parole en créant sur scène un espace de liberté». Comme le souligne le metteur en scène qui a structuré l'ensemble, «c'est un spectacle qui parle de la force qu'il faut pour oser être différent des autres en employant des "armes" comme la poésie ou l'art. Cela parle de la recherche de la liberté, oui, mais de façon ludique et festive».

On pourra vérifier tout cela dès jeudi.

En vrac

■ Pour nos lecteurs de la région d'Ottawa — et puisque Benoît Vermeulen est autant au Clou qu'au Théâtre français du Centre national des arts (CNA) —, signalons comme ça le passage de l'édition exceptionnelle des *Zurbains 2010* dont on vous avait parlé au printemps dernier lors de la création à Montréal. La production du Théâtre Le Clou, qui est la résultante d'une longue opération impliquant des centaines de collégiens, on le sait, s'adresse à un public de 14 et plus. Ça se passe au Studio du CNA et l'on offrira une représentation publique le samedi 27 novembre, à 20h. C'est un spectacle qui vous étonnera par son audace et par la grande vitalité des styles qu'il propose. On peut réserver à [www.cna-nac.ca](http://www.cna-nac.ca)

■ Jusqu'à samedi, au Centre Segal, la compagnie de théâtre Nu présente la reprise de *Passages*, un texte écrit et interprété par Catherine Dajczman et mis en scène par Marcel Pomerlo. On raconte ici «l'histoire d'une jeune femme qui revisite l'histoire de sa famille». Il est en même temps question des camps nazis où a vécu son grand-père juif polonais et de sa grand-mère Lucienne, une Québécoise qui a donné naissance à 11 enfants... On se renseigne sur l'horaire des représentations au ☎ 514 523-1303.

■ Deux livres, fort différents l'un de l'autre, sont tombés sur mon bureau depuis quelques semaines. D'abord, un texte dramatique de Normand Chaurette paru chez Leméac-Actes Sud, *Ce qui meurt en dernier*, dont l'action se déroule à Londres, à l'époque trouble où sévissait Jack L'Éventreur. On se souviendra que Denis Marleau avait dirigé Christiane Pasquier dans ce drame étrange il y a quelques années. Dans un tout autre ordre d'idées, le journaliste Jean-François Lépine signe chez Libre Expression la biographie de l'une des comédiennes les plus attachantes du milieu, Janine Sutto. Fort bien documenté — Lépine est le gendre de la comédienne, on le sait —, le livre est truffé d'archives photographiques retraçant l'enfance, la vie et la carrière de Mme Sutto. Mais *Vivre avec le destin* trace aussi en parallèle le portrait du milieu à travers des époques fort différentes puisque Janine Sutto est arrivée ici en provenance de Paris via New York au début des années 1930. Elle a effectivement été de toutes les aventures du théâtre d'ici, de la troupe de Pierre Dagenais jusqu'à sa complicité avec Gilles Latulipe et sa présence sur toutes les scènes montréalaises. Janine Sutto a joué tous les rôles et vu toutes les pièces et l'on peut encore la rencontrer souvent, fidèle au poste, les soirs de première. C'est l'histoire d'une grande dame que Jean-François Lépine nous raconte ici en multipliant, de façon un peu gênante disons-le, des détails intimes qui pourront sembler parfois un peu superflus.

EN BREF

Un violoniste gagne le concours OSM

La 71<sup>e</sup> édition du Concours OSM Standard Life consacré

cette année aux cordes et à la harpe a vu la victoire du violoniste Timothy Chooi, 16 ans. Le lauréat partagera la scène avec l'OSM ce soir à 20h, salle Wilfrid-Pelletier. Sous la direc-

tion de Jean-François Rivest, Timothy Chooi interprétera le *Concerto pour violon* de Sibelius. Le concert est retransmis en direct sur Espace musique. — *Le Devoir*

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		Virginie	La Facture	Providence		Les rescapés		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Des kiwis et des hommes / Michèle Thibodeau-DeGuire, Guillaume Cantin.		
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	Caméra café	Occupation double	Dr House / Vies secrètes		La promesse		TVA Nouvelles	22h45 Denis Lévésque		23h45 TÊMOIN À CHARGE (2005) Janel Moloney.	
TQ	Kaboum!	Tactik	Le code Chastanay	La vie en vert	National Geographic / Constantinople sous terre		24 heures chrono / De 3 h à 4 h		Weeds / Expo: Paradis	Le canal masqué Dumont	Les francs-tireurs / Thierry Lhermitte	La période de questions	
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Rire et délire	Rire et délire	Bienvenue aux dames	Le mur Québec	Soirée de clowns / Les Grandes Gueules - Jean-Claude Gélinas.				Atomes crochus	Call TV	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages	Le Téléjournal RDI			RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
TV5	Champion	Journal FR	Zoom: Tendresses		Non élucidé / L'affaire Marine Boisseranc	Hors série			ADN	22h45 Nouveau	TV5 le journal	Science/ fiction	Exp. Kachgar
D	Le Grand Rire de Québec 2006		Biographies		Mayday / Opération Babylift		Destruction	Un tueur si proche			Face au danger		Docu-D
VIE	Déco mesure	Décore ta vie	Idées-grandeur	Cuisinez Louis	Phénomène Tanguy		Des maisons d'occasion\$	Décore ta vie		Maître chez soi	Célibataires re.	L'ABC DU MEURTRE: REVER...	
MP	17h30 Palmarès		L'univers M+	M.Net	Mon char	Punk'd: Stars	Ecole de charme	Room Raiders		Les Dudesons	La prochaine Top Modèle Américaine		
MX	Génération 80		Benezra reçoit		Régime tempo		Deluxe	L'index québécois		Musicographie québécoise	Benezra reçoit	Pur tropique	
VRAK-LS	Les frères Scott		Maj. mariés	Grenade?	Dans le trouble / Ma famille		Gossip Girl: L'élite de New York	Frank Girard	Fan Club	Fan Club	Presserabelle	Hors d'ondes	
TTF	Les Simpson	Les zybrides	L'intrépide	Johnny Test	lie des défis	Stoked	Les Simpson	Family Guy	South Park	TêtesClagues	Les Simpson	Cosmos	Star Wars
RDS	Sports 30		Hockey 360°	Plus fort	Boxe - Classique mondiale super 6		NCIS enquêtes spéciales	(D)	Sports 30		UEFA Soccer R. Mad./Ajax		
HISTORIA	Chefs de guerre		Pilotes des glaces		Passion maisons		Les grandes entrevues / Patrick Timsit	Les Touilleurs	Dans le secret des villes		J'ai la mémoire qui tourne	JAG	Rumeurs
ARTV	Cormoran		Quelle famille!	Rumeurs	Le journal de Meg	Chuck	Bones	Médium / Obsession	Washington Police	Comme magie	Studio 12 / Daniel Bélanger	Rève Diana	Comment...fait
SERIES+	Victimes du passé		Army Wives / Tout contre toi								Sydney Fox / Vilain défaut	Chasseurs de fantômes	
ZELE	La porte des étoiles		Banc d'essai	Comment...fait							Chasseurs de fantômes		
C. SAVOIR	Prix du Québec	Parc Miguasha	Portes	CodeChasten			Alternative globale	Démocratie	Le droit de savoir	Développement	Les rendez-vous du CRCCF		English Essen
EVASION	Petits explorateurs / Mauritanie		Mordu de la pêche		Huakai Hawaii / Na Pali Coast		Embarquement immédiat	Survivor: Gabon Partie 2 de 2		Survivor: Gabon Partie 2 de 2	Ushuaia Nature Partie 2 de 2		Huakai Hawaii
TFO	64, rue du Zoo	Le Dino train	Relief		Peu importe	Parcours	RETOUR À MARSEILLE (1980)				Bienvenue dans le nanomonde		Volt
Cinérep	LA VENGEANCE DES FANTOMES (1982) JoBeth Williams.		LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (1954)	21h45 L'HUILE DE LORENZO (1992) avec Susan Sarandon, Nick Nolte.			3-2-1 Action / 21h05 C'EST COMPLIQUÉ (2009) Meryl Streep.				23h05 LE RUBAN BLANC (2009)		Cinéma
Sécran	17h50 ECHEC ET MORT		19h20 SEPT JOURS (2008) Joshua Jackson.		Le grand voyage de Charles Darwin	Le confident	Urgence veto	Chine vs. USA			Histoire de la police		Histoire police
Planète	A quoi tu joues / Brésil		Danube, carnet d'un fleuve		Le Confident		Les auditions	Juste pour Rire	Mise à jour		Le Confident		Mémoire P
VOX	Premières	Mise à jour	Mélez-vous de vos affaires!		Rick Mercer	22 Minutes	Premières	CBC News: The National			22h55 CBCNews	23h40 Ron J.	Ghost
CBC	17h00 News	Coronation St.	Wheel Fortune	Jeopardy!			The Tudors	Dancing With the Stars: The Results / Christina Aguilera			News	0h05 Daily Sh.	
CTV (Mont.)	News		eTalk	Big Bang			No Ordinary Family	Glee / Furt / Carol Burnett			News	Ent. Tonight	
GBL	News	End Leash	E.T. Canada	Ent. Tonight			The Agenda with Steve Paikin	NCIS: Los Angeles	The Good Wife / On Tap		News	Museum	
TVO	DinoDan	Taste Buds	Green Heroes	Eden			No Ordinary Family	NCIS Partie 2 de 2	The Good Wife / On Tap		News	0h05 Kimmel	
ABC	Smarter Than	World News	Fox 44 News	The Office			Dancing With the Stars: The Results / Christina Aguilera	NCIS: Los Angeles	The Good Wife / On Tap		News	23h35 David Letterman	
CBS	News		Evening News	Ent. Tonight			The Biggest Loser	Glee / Furt / Carol Burnett	Raising Hope / Raising Hope		News	23h35 Tonight Show J. Leno	
NBC	News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune			Glee / Furt / Carol Burnett	Raising Hope / Raising Hope	Fox 44 News		News	Entourage	Enthusiasm
FOX	The Simpsons	Met-Mother	2 1/2 Men	2 1/2 Men			Nova	Secrets of the Dead	Frontline / Facing Death		Business	Charlie Rose / Joe Napoliitano	
PBS (33)	News		Journal	Outdoor J.			Nova	Rustic Living	Ant.Roadshow		News	Charlie Rose	
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour				Dancing With the Stars: The Results / Christina Aguilera	Dancing With the Stars: The Results / Christina Aguilera	Parking Wars / Parking Wars		News	CTV News	0h05 Daily Sh.
CTV (Com.)	News		eTalk	Big Bang			No Ordinary Family	Extremator	Extremator		News	0h05 Daily Sh.	
A&E	The First 48		The First 48 / 10 Pounds		Extremator	Extremator	Extremator	Extremator	Parking Wars / Parking Wars		Parking Wars	Parking Wars	Extremator
BRAVO	Criminal Minds Partie 2 de 2		Da Vinci's Inquest		Spectacle: Elvis Costello With...		Caesar and Cleopatra	Canada's Worst Driver	River Monsters / Piranha		Criminal Minds Partie 2 de 2	Daily Planet	Law & Order
DISCOVERY	I Could Do	Destroyed	Daily Planet		Prehistoric / Denver		Pawn Stars	Pawn Stars	American Pickers		Daily Planet	The Real Titanic	Prehistoric Cities
HISTORY	Cities of the Underworld		Beast Legends / Kraken		The Real Titanic		Lost Girl	Burn Notice Partie 1 de 2	Burn Notice		NCIS / Love & War	NCIS	NCIS
SHOWCASE	Silent Witness		DISASTER ZONE: VOLCANO IN NEW YORK (2006)				Lost Girl	Burn Notice Partie 1 de 2	Burn Notice		NCIS / Love & War		
TSN	SportsCentre		That's Hockey	Oil Change / Road Trip	NHL Pre-game		LNH Hockey / Oilers d'Edmonton c. Coyotas de Phoenix (D)					SportsCentre	
	17/23	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Amélie Gaudreau

GRANDS REPORTAGES

JEAN BÉLIVEAU

Le «Gros Bill», un gentleman hockeyeur hors pair, n'a pas une cote d'amour comparable au Rocket, Maurice Richard, même pour ceux qui l'ont déjà vu jouer, et pas grâce à des images d'archives. Reste que cette légende, toujours vivante, mérite qu'on s'y attarde, au moins une petite heure, le temps de le découvrir. *RDI, 20h*

PROVIDENCE

Une autre fiction fort populaire, un drame «dramatique» en milieu rural qui nous change de toutes ces comédies plus ou moins légères ayant pour décor l'«infâme» Plateau Mont-Royal, fait relâche pour le temps des Fêtes. Dernière ce soir. *Radio-Canada, 20h*

HORS SÉRIE

RASTAFARIS

À voir pour découvrir les origines de cette «religion» bien particulière et plutôt méconnue, bien que la grande vedette reggae planétaire Bob Marley l'ait popularisée et que plusieurs de ses admirateurs s'en réclament. Cette édition de *Hors-Série* nous fait découvrir quelques convertis d'ici. *TV5, 21h30*

**Éclats**  
ET AUTRES LIBERTÉS  
DU 30 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2010  
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI  
3900, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL, H2W 2M2  
514-282-3900

# CULTURE

**Belles sœurs**  
THÉÂTRE MUSICAL  
AU MONUMENT-NATIONAL DU 17 MARS AU 2 AVRIL 2011  
RESERVEZ MAINTENANT AU 514-871-2224  
MONUMENT-NATIONAL - SALLE LUDGER-GOUVERNAY, 1182, BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL

## UNE MURALE EN HOMMAGE



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

**YVON DESCHAMPS** et Marcel Sabourin accompagnaient hier Paul Buissonneau (au centre) lors de l'inauguration officielle d'une murale réalisée en hommage à cet artiste qui a marqué l'histoire du théâtre et du spectacle au Québec. On peut voir la murale, qui montre Buissonneau en Picolo qui pose devant la fameuse Roulotte à l'angle des rues Beaudry et Ontario, près de l'Usine C et du Théâtre Prospero. L'œuvre en céramique, réalisée par l'artiste Laurent Gascon, est située sur le mur de l'organisme Inter-Loge.

## EN BREF

### Tim Burton s'expose

Toronto — Plus de 700 souvenirs de la longue carrière du cinéaste Tim Burton seront exposés à Toronto à compter de vendredi. Le Bell Lightbox, domicile du Festival international du film de Toronto, accueillera l'exposition de toiles, de dessins, de marionnettes, de costumes et de maquettes liés aux films de Burton. Le

réalisateur de *Batman* et d'*Alice in Wonderland* (*Alice au pays des merveilles*) concevra également une vitrine de Noël pour l'édifice. Seize films réalisés ou produits par Burton seront projetés au cours du prochain week-end. Le cinéaste a cependant confié qu'il avait de la difficulté à regarder ses propres films. L'exposition se tiendra jusqu'en avril. — *La Presse canadienne*

## Le 33<sup>e</sup> Salon du livre de Montréal ferme boutique

Kim Thuy et Michel David sont honorés

CATHERINE LALONDE

C'est hier que s'est terminé le Salon du livre de Montréal, après avoir été envahi en dernière journée par les jeunes lecteurs et les groupes scolaires. Cette 33<sup>e</sup> édition a accueilli 124 500 visiteurs, une légère augmentation depuis l'année dernière.

Plusieurs prix ont été remis dans les murs du Salon lors des derniers jours. Le fort attendu prix du Grand Public Salon du livre de Montréal / *La Presse* catégorie «littéraire» a été décerné au romancier Michel David. Le tome IV de la saga *Un bonheur si fragile* (éditions Hurtubise), qui décrit le Québec rural

au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, vaut à l'auteur, décédé en août dernier, un hommage posthume.

Par ailleurs, le premier livre de Kim Thuy, *Ru* (Libre Expression), qui a décidément reçu son lot de lauriers la semaine dernière, repartait avec la palme de la section «essais et livres pratiques». Un choix de classement étrange pour ce récit autobiographique, qui, au Prix du Gouverneur général, concourait plutôt côté roman.



Kim Thuy

Une concurrence déloyale pour les autres finalistes? Les lauréats ont reçu une bourse de 2000 \$.

À l'annuel souper des éditeurs et du milieu du livre était remis à l'éditrice Lise Bergevin,

de Leméac, le prix Fleury-Mesplet, pour souligner sa contribution au progrès de l'édition québécoise. À la tête de Leméac depuis 1988, Lise Bergevin a relancé la maison d'édition, rachetée au bord de la faillite.

Le même soir, la rédactrice en chef du *Devoir*, Josée Boileau, recevait la plaque remise par le Salon du livre pour souligner le centenaire du quotidien.

Au Salon même, l'événement *Haïti Solidarité - Quand tout tombe, il reste la culture* a connu un succès allant au-delà des attentes. Le stand des éditions Mémoire d'encrier, qui coordonnait la venue d'une cohorte des 17 écrivains haïtiens et québéco-haïtiens, a été envahi d'acheteurs, de curieux et de lecteurs.

La manifestation *Livres comme*

*l'air* a aussi fêté: tenue par Amnistie internationale, l'Union des écrivains et des écrivains québécois et le Centre québécois du P.E.N, elle milite pour la libération des écrivains prisonniers d'opinion dans le monde. Des auteurs québécois sont jumelés à un plumeux coupable de délit d'opinion. Le blogueur égyptien Abdel Kareem Nabil Suleiman, apparié à l'auteur Jean-Jacques Pelletier, a été libéré le 14 novembre dernier, après quatre ans d'incarcération pour avoir insulté l'islam et le président égyptien.

Les livres ont été remis hier en fin d'après-midi, jusqu'à l'année prochaine. La 34<sup>e</sup> édition du Salon du livre se tiendra du 16 au 21 novembre 2011.

*Le Devoir*

## Michel Drucker reçoit l'Ordre du Québec

«Chanter en anglais, c'est la facilité», estime l'animateur français

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Alors qu'il recevait hier la plus prestigieuse décoration du Québec, le célèbre animateur de la télévision française Michel Drucker en a profité pour égratigner ces artistes qui choisissent de chanter en anglais. «C'est une solution de facilité», a-t-il déclaré après avoir été décoré de l'Ordre national du Québec par la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, dans les salons de la Délégation générale du Québec à Paris.

«C'est pourtant joli de chanter en français, la langue de chez nous, a dit celui qui fut pendant 50 ans l'ambassadeur en France de Jean-Pierre Ferland, Céline Dion, Isabelle Boulay et tant d'autres. Il faudrait qu'ils réécoutent tous ce qu'a chanté Yves Duteil. On peut aimer les chansons anglaises. Mais c'est la facilité de chanter en anglais. Tout

le monde peut chanter en anglais. Le français, c'est autre chose.»

Après Luc Plamondon, qui a récemment critiqué la programmation anglaise du Festival d'été de Québec, et Robert Charlebois, qui avait ironisé sur ces interprètes qui chantent en anglais et qui seraient incapables «de se débrouiller dans le métro de New York», Michel Drucker a dit qu'il n'avait «rien contre les Anglo-Saxons. Mais on a une langue magnifique. Quand on écoute Ferrat et Félix, on a envie de chanter en français. Quand on écoute Dufresne, Dubois et Charlebois, comment avoir envie de chanter en anglais?»

Michel Drucker est le premier étranger à être élevé au rang d'officier de l'Ordre national du Québec. Né en Normandie, il a d'abord été commentateur sportif avant de devenir l'animateur de variétés le plus célèbre de la télévision



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Michel Drucker est le premier étranger à être élevé au rang d'officier de l'Ordre national du Québec.

française, a rappelé la ministre. Visiblement ému, l'animateur a raconté le jour où il a emmené son père pêcher sur le lac Memphrémagog. «Comment rester insensible à

ces Québécois qui sont six millions aux portes du géant américain? [...] Quelque part, mon second pays, c'est le vôtre.»

La ministre Gagnon-Tremblay remplaçait hier Jean Charest qui a dû retarder son voyage officiel en France pour participer au vote sur la motion de censure qui sera débattue demain à l'Assemblée nationale. Elle signera ce matin les dernières ententes sur la mobilité de la main-d'œuvre et inaugurerait une place du Québec à Strasbourg.

Lors de son séjour écourté, jeudi et vendredi, Jean Charest rencontrera le premier ministre François Fillon. Avec son tact légendaire, Michel Drucker a dit comprendre l'absence du premier ministre. «Je sais que vous avez aussi vos petits problèmes chez vous...»

Correspondant du *Devoir* à Paris

6 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS  
Le THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE présente  
**YELLOW MOON**  
LA BALLADE DE LEILA ET LEE  
DU 5 AU 27 NOVEMBRE  
TEXTE DAVID GREIG TRADUCTION MARYSE WARDA MISE EN SCÈNE SYLVAIN BÉLANGER  
AVEC STÉPHANE DEMERS + SYLVIE DE MORAIS + BENOÎT DROUIN-GERMAIN + MONIQUE SPAZIANI  
LA MANUFACTURE DIRECTION ARTISTIQUE DE LA LICORNE  
Théâtre ESPACE GO 4890, BOUL. ST-LAURENT, MTL. BILLETTS: 514 845-4890

GRANDE BIBLIOTHÈQUE  
**Théâtre à lire**  
**En compagnie de... Jasmine Dubé**  
La dramaturge **Jasmine Dubé** y dépeindra son travail de création tandis que des comédiens ponctueront son récit avec des extraits de ses pièces.  
Distribution : **Macha Limonchik** et **Martin Faucher**  
Mise en scène : **Philippe Lambert**  
Le vendredi 26 novembre à 19 h 30  
À l'Auditorium de la Grande Bibliothèque  
Entrée libre  
475, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal  
514 873-1100 ou 1 800 363-9028  
cead.qc.ca  
banq.qc.ca  
Les Coups de Théâtre  
Bibliothèque et Archives nationales Québec

**Les Coups de Théâtre**  
Festival international des arts jeune public  
11<sup>e</sup> édition  
15 au 28 novembre 2010  
www.coupsdetheatre.com  
Billetterie Articulée : 514 844-2172  
THÉÂTRE | 14+ | QUÉBEC  
**POUR EN FINIR AVEC... CYRANO**  
THÉÂTRE MOTUS  
Maison de la culture Plateau-Mont-Royal  
Mardi 23 novembre à 13 h